

ZOOM



Ski: une industrie qui remonte D 8

Entrevue avec le curé de Saint-Roch D 3

Logement: ce passé qui nous rattrape

Dans la capitale, les facteurs qui ont mené à la pénurie actuelle sont à l'œuvre depuis longtemps

PIERRE COUTURE
PCouture@lesoleil.com

■ Un parc locatif laissé à lui-même, un contrôle serré des prix des loyers, une nouvelle génération à la recherche d'un toit, un manque d'incitatifs fiscaux offerts aux investisseurs et aux constructeurs, tous les éléments étaient réunis pour une pénurie sans précédent de logements dans la région. Et pourtant, nos gouvernements ont été incapables de voir venir les coups. Scénario d'une crise annoncée? Voyons voir.

Les statistiques publiées la semaine dernière par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ont de quoi laisser songeur. En octobre dernier, le taux d'occupation des logements était de 0,3% dans la région métropolitaine de Québec (comparativement à 0,8% un an plus tôt).

En clair, cela veut surtout dire que seulement trois logements sur 1000 sont disponibles à Québec alors qu'un marché équilibré en commande généralement une trentaine (3%). Du jamais vu à la SCHL depuis 1966, date depuis laquelle l'organisme fédéral s'affaire à compiler ce type de données sur les logements locatifs.

La crise est maintenant plus grave à Québec qu'à Montréal

L'enquête de la SCHL ne portait que sur les immeubles de trois logements et plus.

Et comme il se construit davantage d'immeubles d'habitation haut de gamme dans la région, les gens aisés risquent de trouver plus rapidement un toit où se loger que ceux dont les revenus sont moyens ou encore faibles.

Selon le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), il y aurait actuellement un manque à gagner de 3500 logements dans la région, soit 500 de plus qu'il y a un an. Les trois et demi et quatre et demi sont particulièrement en demande.

Cette rareté de logements a aussi un effet direct sur les prix des loyers, qui ont augmenté de façon importante au cours de la dernière année. Par exemple, un quatre et demi coûte maintenant en moyenne 550 \$ par mois à Québec comparativement à 535 \$ à pareille date l'an dernier.

Des prix qui n'ont toutefois rien à voir avec ceux qui prévalent dans le reste du Canada. À Ottawa, ce même quatre et demi coûte 930 \$, 954 \$ à Vancouver, 804 \$ à Calgary, 1047 \$ à Toronto et 704 \$ à Halifax.

PAS RENTABLE

Mais comment expliquer une telle rareté de logements? Selon Jocelyn Boivin, ancien président de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) et actuel constructeur de maisons dans la région, ce n'est tout simplement plus payant de construire des habitations multiplexes standards au Québec.

Car les prix des loyers seraient actuellement trop bas pour que les investisseurs espèrent réaliser des profits. «Je ne connais pas grand-monde qui veut investir à perte ces temps-ci», dit-il.

Le coût moyen de réalisation d'une unité de deux chambres à coucher dans un immeuble standard locatif serait ainsi de 75 000 \$, alors que sa valeur marchande ne dépasserait pas 50 000 \$.

Selon les données fournies par l'APCHQ, le loyer économique nécessaire pour rentabiliser un tel investissement s'établirait à environ 850 \$ par mois. «Mais dans les faits, le loyer marchand actuel de ce logement n'est que d'environ 550 \$», précise M. Boivin.

Pas étonnant que les investisseurs se tournent vers des projets de placements beaucoup plus alléchants. La construction de logements dits de luxe (condos notamment) connaît d'ailleurs une véritable expansion dans la région. Depuis 1995, il s'est construit presque deux fois plus de condos que de logements locatifs.

Si le coût moyen de réalisation de ce type d'unité de logement est estimé à près de 110 000 \$, le prix de vente peut facilement atteindre les 200 000 \$ sur le marché. À la location, on peut même en tirer près de 1250 \$ par mois.

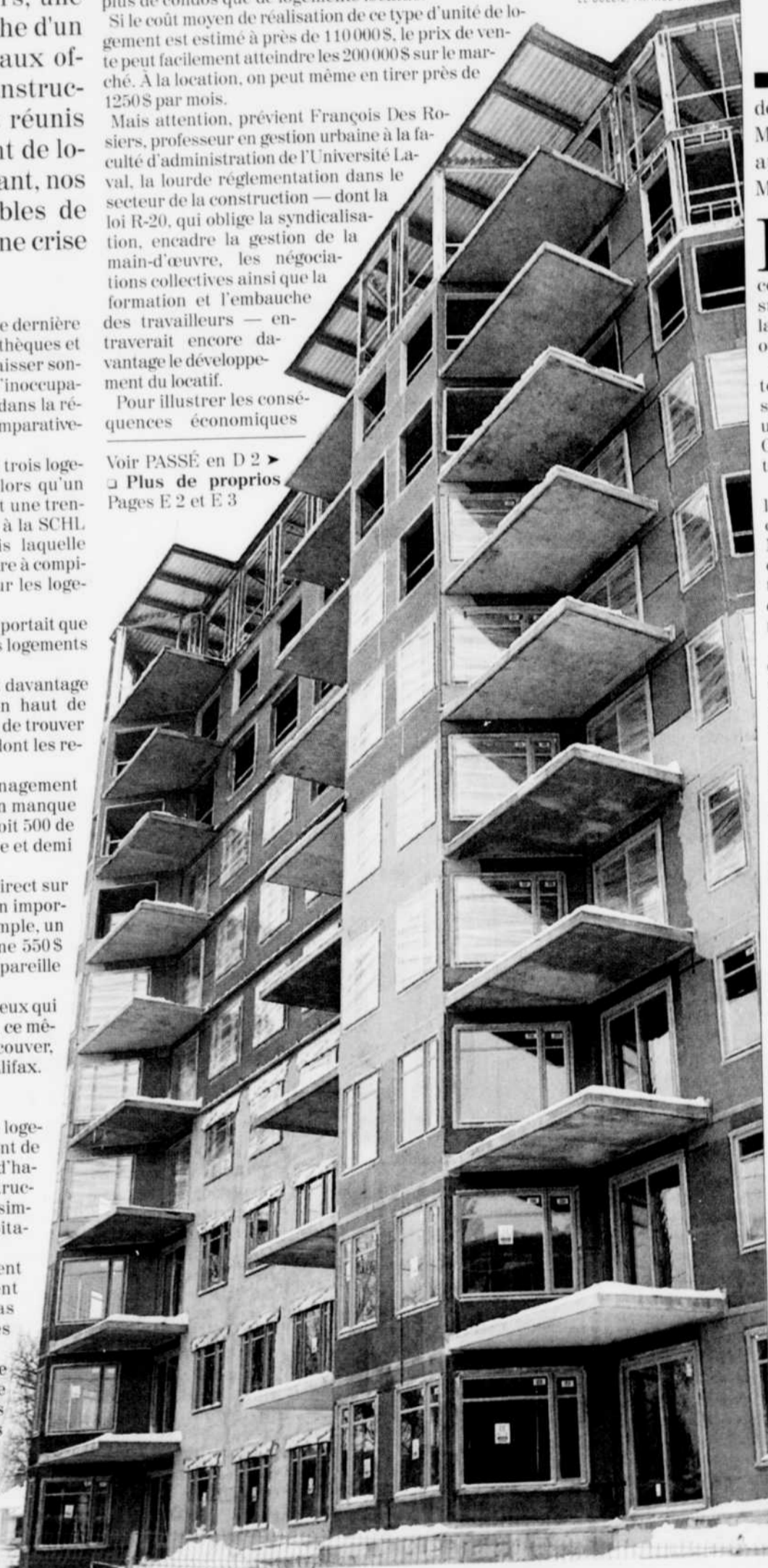
Mais attention, prévient François Des Rosiers, professeur en gestion urbaine à la faculté d'administration de l'Université Laval, la lourde réglementation dans le secteur de la construction — dont la loi R-20, qui oblige la syndicalisation, encadre la gestion de la main-d'œuvre, les négociations collectives ainsi que la formation et l'embauche des travailleurs — entraverait encore davantage le développement du locatif.

Pour illustrer les conséquences économiques

Voir PASSÉ en D 2 >
Plus de détails Pages E 2 et E 3

Malgré une industrie de la construction en plein boom, Québec manque toujours de logements.

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE



SOCIÉTÉ



Peuple particulièrement endetté, les Québécois sont loin du modèle de Séraphin Poudrier.

Le bas de laine aux oubliettes

■ Un, deux, trois... C'est avec des cents qu'on fait des piastres. À condition de calculer, puis d'empiler. Mais non! C'est du passé. Une histoire qui remonte au temps de Séraphin Poudrier. Aussi bien dire Molière. *L'Avare*.

Est-ce bien sûr? Comment expliquer l'extraordinaire fascination qu'exerce la version 2002 d'*Un homme et son péché*? LE SOLEIL a cherché à comprendre et, pour cela, interrogé à gauche et à droite sur nos relations avec l'argent. Entre la mentalité bas de laine et la propension à jeter les dollars par les fenêtres, où en sommes-nous?

«On est un peuple très endetté, donc on n'est pas gracieux», répond du tac au tac Lorraine Paquet, qui est enseignante. Elles sont plusieurs, ce soir-là, réunies dans un restaurant de Sainte-Foy, le Clair de lune. Sa voisine, Orpha Robert, enchaîne avec une boutade: «Je ne compte pas mon argent, j'en ai pas.»

Plus sérieusement, elle observe que les levées de fonds se multiplient de ce temps-ci. Guignoles, paniers de Noël, collectes de jouets, etc. Elle croit savoir que «par rapport à d'autres, on n'est pas généreux». Les chiffres, à l'état brut, lui donnent raison.

Voyons le cas Centraide-Québec, dont la campagne vient tout juste de se terminer. Le directeur général, Pierre Métivier, informe que le montant recueilli s'élève à 7 089 164 \$. Non seulement l'objectif est atteint, mais il s'agit d'une hausse de 7,3 %, par rapport à 2001. Bref, on est content du résultat. La somme obtenue représente 7 \$ par tête de pipe.

Le tableau s'assombrit cependant lorsqu'on compare les résultats de la région avec ceux des autres Centraide de la province — ou avec ceux de leur pendant anglophone, United Way. Ainsi, en 2001 dans la région de Montréal, le don *per capita* se chiffrait à 13,49 \$. Il était de 13,07 \$ dans l'Ontario, 14,04 \$ à Moncton, 26,80 \$ à Ottawa et 32,67 \$ à Calgary, capitale du pétrole.

Cela dit, M. Métivier est l'un de ceux qui trouvent que les Québécois délient de plus en plus facilement les cordons de la bourse. Il apporte l'exemple des téléthons, dont nous sommes, dit-il, les champions. Il invite aussi à se remémorer le déluge du Saguenay, en juillet 1996. Les dollars affluaient de partout. M. Métivier est enclin à penser que cet effort collectif, pour venir en aide à des sinistrés, est quelque chose d'inégalé.

«Nous sommes très généreux, de façon spontanée», dit Éloïse Côté, directrice générale de Moisson Québec. L'occasion se présentera à nouveau de le démontrer, jeudi le 12, lors de la Grande Guignole. Moisson Québec sollicitera les automobilistes, à des endroits stratégiques, pour des dons en denrées et en argent. Des tirelire seront installées dans les autobus. Les clients de Place Laurier croiseront aussi des bénévoles qui tendront la main.

Difficile de ne pas ouvrir son porte-monnaie. D'autres quêteurs seront là, tels ceux de l'Armée du Salut, dans le voisinage du Toys R Us. Philippe Siegel, directeur des services communautaires, n'ose s'aventurer à comparer notre degré de générosité en regard du monde anglo-saxon. Il se limite à détailler l'œuvre de l'Armée du Salut, établie depuis 115 ans à Québec. Il constate que «les jeunes sont très sensibles à la cause des démunis».

La collecte des pompiers tend cependant à révéler qu'en ce qui concerne les jouets, on est plus grippé-sous. «Il faut en jeter beaucoup. Les enfants sont défavorisés, mais pas aveugles», déplore Daniel Girard, président du Comité de



Anne-Marie Voisard

AMVoisard@lesoleil.com

Voir OUBLIETTES en D 2 >

Ne laissez pas les 2002 vous échapper.

Dernière chance!

Si vous désirez mettre la main sur une BMW 2002, cette occasion ne peut être passée sous silence. Nos offres risquent de faire beaucoup de bruit. Un bon tuyau : visitez-nous, Automobiles Jalbert BMW et voyez les modèles des séries 3, 5 et 7 de même que les X5 encore en inventaire.

Ces rabais constituent autant de bonnes raisons de passer à l'action.

BMW X5	4.4, gris	Rabais	2500\$
BMW X5	4.4, gris, groupe sport	Rabais	2500\$
BMW X	4.4, gris, groupe sport	Rabais	2500\$
BMW X	4.4, gris, groupe sport	Rabais	2500\$
BMW 325 XI	traction intégrale, manuelle, noir	Rabais	2500\$
BMW 325 XI	traction intégrale, manuelle, groupe sport, bleu	Rabais	2500\$
BMW 325	cabriolet, automatique, bleu, démo, 10 000 km	Rabais	5000\$
BMW 320 I	rouge vif, manuelle, démo, 10 000 km	Rabais	5000\$
BMW 745I	bleu sur cuir nature, démo, 3000 km	Rabais	10 000\$

* Offre valide jusqu'au 31 décembre 2002

Automobiles Jalbert inc.
1885, boul. Central
Québec



Le plaisir de conduire.

www.jalbert-auto.qc.ca
Tél.: 418-687-4640

Le ski alpin

J'aime

Quand arrivent la noirceur des fins de journée du mois de novembre et le froid qui l'accompagne, mes enfants entrent dans un processus de mutation qui m'impressionne chaque fois.

Ils me font penser à des lièvres qui sautillent çà et là, dans les sentiers, à la première bordée de neige. Impossible de les retenir. On dirait qu'ils commencent à revivre, après un été de nonchalance.

Il faut que je vous explique: de ma maison, on voit les pentes du centre de ski. Et dès qu'on commence à les illuminer le soir, il y a toujours un de mes fils qui ouvre la porte et tend l'oreille. «Yes!, jubile-t-il, en faisant le geste de bras traditionnel, ça souffle!»

Et c'est là que, moi aussi, je commence à souffler. Car lorsqu'on commence à enlever les pentes de façon mécanique, ça veut dire que mes lièvres vont commencer à s'éprouver autrement que devant la télé, l'ordinateur ou le téléphone avec leur blonde respectueuse. C'est là que ma femme et moi, on commence, nous, à souffler.

L'hiver, sans le ski, ça serait long. Très long. Trop long même. On l'a constaté avec nos amis qui habitent en ville. En hiver, nos fils ressemblent, je vous l'ai dit, à des lièvres en pleine forme, alors que les leurs ont des allures de marabouts vraiment en peine.

Et mes lièvres n'attrapent pas les maladies qui courent. Le ski, c'est le meilleur vaccin contre les engelures, le rhume et toutes les formes de grippe.

Je le sais d'avance, le gars dans la colonne d'à côté va trouver tous les prétextes pour vous cloi-



Claude Vaillancourt

CVaillancourt@lesoleil.com

gner du ski alpin. Son premier argument va sans doute concerner les supposés coûts astronomiques qu'occasionne la pratique de ce sport. Qu'il sorte sa calculette. Le ski alpin, ça coûte moins cher que le hockey. Aujourd'hui, toutes les stations offrent des plans multiples pour que chaque abonné en ait le plus pour son argent.

L'autre avantage encore — et n'en déplaise à mes collègues du sport —, c'est qu'en faisant du ski un sport familial, on n'a pas besoin de se pointer à l'aréna, à 6 h ou 7 h du matin, pour une pratique où le fiston ou la gamine risquent d'avoir la chance de bénéficier d'un

temps de glace d'une quinzaine de minutes alors que vous patientez dans les gradins. Sur les pentes, au contraire, on dévale une pente ensemble ou l'on se donne rendez-vous, à une heure précise, pour le repas familial.

Mais les skis ne sont pas donnés, rajouterait-on. Allez magasiner pour une paire de patins ou un vélo. Vous m'en reparlez après. Il n'y a que le soccer qui soit un véritable sport démocratique et économique.

Mon choix est fait depuis longtemps: en hiver, c'est le ski. Et en vieillissant, il se peut que l'on s'adonne aussi à l'après-ski. Pas mauvais.

Mais le plus plaisant, c'est que mes lièvres ont grandi et que des liévrotts commencent à apparaître dans le décor.

Félix, es-tu prêt pour une descente avec ton grand-père?

J'ai 20 ans de trop. Enfin, disons 15. Quoi qu'il en soit, ça n'en laisse pas beaucoup, une fois ces années soustraites des 27 que je compte aujourd'hui. *And that's the point, baby*, comme on dit en chinois.

À 12 ans, je me serais sans doute enivré à « dévaler » les pistes de nos collines environnantes à 15-20 km/h, me prenant pour James Bond fuyant les lieux de son dernier larcin. Or, je n'ai fait de ski alpin qu'à la fin de mon adolescence et au début de l'âge adulte — sans jamais parvenir à me débarrasser de cette phrase lancinante, qui me suivait de très près à chaque descente: bordel qu'on s'emmerde ici.

Compétition exceptée, le ski alpin est un des sports les plus passifs qui puisse s'imaginer. «Bovin» me semble même un terme encore plus approprié, même s'il pourrait me valoir quelques courriels un peu salés. On se laisse glisser. Youuuu, ça marche! Recommencons donc, pour voir si le bas de la

pente nous attire encore! L'intérêt que d'aucuns semblent trouver à tester continuellement la loi de la gravitation universelle m'échappe tout à fait. La seule chose que j'aie jamais aimée dans le ski alpin, c'est de jouer à la tag. Alors là, vous m'avez. Le super-pied. Des heures de plaisir à se précipiter davantage de ses poursuivants que de ce qui se passe devant soi. Formidable pour améliorer sa



Jean-François Cliche

JFCliche@lesoleil.com

technique à vitesse grand V. Avec cascades mémorables garanties.

Mais bon, les variations sur un même thème ne sont pas toutes permises. Les surveillants n'appréciaient guère. Ou peut-être bien qu'ils s'en fichaient, au fond, mais les compagnies qui assurent les centres de ski, elles, avaient certainement une opinion bien arrêtée sur la question. Ce qui revient au même.

Que reste-t-il? L'après-ski? Autant aller directement dans un bar. D'autant plus que, la dernière fois que j'ai mis les pieds sur une pente, le ski alpin n'avait pas fini de se démocratiser: l'activité était accessible au plus grand nombre de

puis quelques années, mais elle était restée, dans beaucoup d'esprits, un «sport de riche», symbole de réussite sociale. Avec tout ce que cela implique de pavements, de grasses mines satisfaites et de discussions absurdes où chacun disserte sur les marques de tuque en étalant fièrement le prix (ridiculement élevé pour des amateurs) de ses nouvelles pièces d'équipement.

Un peu comme certains parlent de golf aujourd'hui. (Permettez qu'on insiste: j'ai dit «certains», hein, pas «tous».)

Et qu'on n'épargne les histoires de belle nature et de panorama magnifique. Si la vue est à ce point saisissante du haut de la montagne, pourquoi en descendre?

Il n'y a aucun intérêt à tester l'attraction terrestre 30 fois par jour



PASSÉ

Suite de la D 1

de cette réglementation sur les ménages québécois, le professeur Des Rosiers rappelle que le coût unitaire de construction d'une maison unifamiliale s'établissait en 2001 à 808 \$/m² pour l'ensemble du Canada, à 827 \$/m² en Ontario et à 761 \$/m² en Colombie-Britannique, alors qu'il était de 951 \$/m² au Québec, soit une différence de près de 18% par rapport à la moyenne canadienne.

«Or, observe-t-il, le contrôle des coûts de production dans le secteur domiciliaire ne peut être ignoré dans la recherche d'une solution durable à la crise du logement.»

Pour François Saillant, du FRAPRU, le fossé entre les gens qui peuvent se payer un logement décent et un autre haut de gamme a pris une proportion troublante dans la région de Québec. «On est en train d'assister à un débalancement total de la société. Comment voulez-vous que l'effet de percolation se fasse si, comme c'est le cas, plus du quart des ménages de la région consacrent déjà plus de 50% de leurs revenus à leur loyer? Même les logements libérés sont à la veille de ne plus être abordables.»

LAISSER-ALLER

Reste qu'une foule d'autres facteurs peuvent justifier une telle pénurie de logements locatifs. À l'écho du baby-boom (1997-2001) — les enfants des boomers qui font présentement leur entrée sur le marché —, il faut évidemment ajouter l'individualisation des comportements (hausse des personnes vivant seules et baisse des revenus des ménages) et la popularité des zones métropolitaines vers lesquelles les travailleurs des régions affluent en très grand nombre. Et Québec, avec un taux de chômage de 5,7%, est particulièrement attirante.

Mais cela n'explique pas tout, selon François Des Rosiers. La situation actuelle témoigne aussi d'un laisser-aller évident de la part des autorités gouvernementales dans le dossier.

«Les problèmes observés aujourd'hui étaient malheureusement connus depuis déjà un bon bout de temps, dit-il. Québec et Ottawa auraient pu relancer, comme dans les années 70, des mesures concrètes visant à stimuler les investissements dans les logements locatifs bien avant que tous les problèmes de rareté ne refassent surface.»

À l'époque, le programme MURB (Multiple Unit Residential Buildings) — 1974 à 1982 au fédéral — offrait des avantages fiscaux aux investisseurs en permettant de créer ou d'augmenter les pertes immobilières déductibles annuellement des revenus d'autres sources grâce à l'amortissement fiscal.

De son côté, le PALL (Programme d'aide au logement locatif) — de 1976 à 1979 au provincial — accordait pour sa part aux constructeurs d'immeubles locatifs un prêt sans intérêt de 10 ans couvrant la différence entre le loyer économique — requis pour rentabiliser l'investissement — et le loyer marchand.

Aujourd'hui? «Force est de constater que c'est le néant», observe Jocelyn Boivin.

Il y a aussi tout le système de contrôle des prix des logements fixés par la

Régie du logement qui est remis en question. Car pour plusieurs observateurs, si le système actuel présente certains avantages, il demeure malheureusement un frein au renouvellement et à l'entretien du parc de logements locatifs québécois.

Ainsi, au cours de la période 1997-2001, l'indice d'ensemble des prix à la consommation au Québec a augmenté de 9,5% alors que le coût du logement n'a crû que de 7,5%. «Ce qui implique pour les détenteurs d'immeubles locatifs une baisse de la valeur réelle de leurs éléments d'actif de l'ordre de 2%. C'est une réalité dont il faut tenir compte», fait valoir M. Des Rosiers.

«Imaginez si la Régie n'aidait pas à fixer les prix des loyers, réplique François Saillant. Déjà que les revenus des ménages ne suivent pas, il y aurait du monde dans la rue!»

Mais il y a plus. La structure très déconcentrée du secteur locatif québécois dominé — contrairement à ce qui existe ailleurs au pays — par de petits investisseurs constitués à près de 55,6% de propriétaires-occupants à Québec et la fiscalité particulièrement lourde — qui laisse relativement peu de place à l'épargne et à l'investissement résidentiel — pourraient expliquer également le faible niveau d'investissement dans ce marché.

«Or, plaide le professeur Des Rosiers, il faut noter qu'un allègement de la réglementation des loyers contribuerait à raviver la confiance des investisseurs et à soutenir l'entretien et l'amélioration du parc de logements existants. Qui plus est, l'ajustement du loyer de base à son niveau du marché lors du départ d'un locataire constituerait aussi une amélioration souhaitable au système actuel. Les incitatifs à l'entretien et à la rénovation doivent également être bonifiés. C'est essentiel si on veut relancer ce type de construction.»

Une réalité qui donne des ailes à l'Association des propriétaires du Québec, qui jubile à l'idée que les propriétaires puissent enfin profiter d'une hausse de revenus.

«Pour nous, c'est clair. C'est au Québec que les loyers sont les plus bas au

pays, soutient son président, Martin Messier. Même si certains groupes sociaux orient sur tous les toits que les loyers connaissent des hausses indécentes, ces mêmes loyers n'auront augmenté en moyenne que de 4% en 2002. Et ce n'est pas assez pour faire nos frais.»

QUÉBEC FAIT SON NID

Au ministère des Affaires municipales, le ministre délégué à l'habitation, Jacques Côté, refuse de prendre tout le blâme de cette crise du logement. Mais il reconnaît que son gouvernement devra en faire davantage au cours des prochaines années — s'il est réélu évidemment.

Jacques Côté parle d'éventuelles mesures fiscales pour stimuler la construction de logements privés, de maintenir une aide à tous les types de logements sociaux et de permettre aux ménages gagnant moins de 35 000 \$ par année d'accéder une fois pour toutes à la propriété.

Toutefois, il n'y a pas que le provincial qui doit porter l'odieux de cette crise du logement: le fédéral a aussi sa part de responsabilités, signale François Saillant. «Si Ottawa avait

POURQUOI UNE CRISE DU LOGEMENT?



Pas rentable

- Il faut 850 \$ par mois pour rentabiliser un logement neuf de deux chambres alors que le loyer marchand actuel n'est que d'environ 550 \$.
- La lourde réglementation dans le secteur de la construction au Québec fait grimper les coûts de 18% comparativement à la moyenne canadienne.
- L'indice d'ensemble des prix à la consommation au Québec a augmenté de 9,5% entre 1997 et 2001 alors que le coût du logement n'a crû que de 7,5%.
- Fiscalité québécoise lourde, laissant peu de place à l'épargne et à l'investissement résidentiel.
- Contrôle des prix des logements fixés par la Régie du logement.

Demande forte

- L'écho du baby-boom (1997-2001): les enfants des boomers font présentement leur entrée sur le marché.
- Individualisation des comportements (hausse des personnes vivant seules — divorce, célibat, etc. — et baisse des revenus des ménages).
- Exode des régions vers les zones urbaines.
- Taux de chômage relativement bas (6,2%) à Québec.

Désengagement de l'État

- Compression des budgets consacrés à l'habitation.
- Peu d'avantages fiscaux offerts aux investisseurs.
- Peu d'aides aux constructeurs d'immeubles locatifs.

INFORMATIONS LE SOLEIL

maintenu le rythme des années 80, nous aurions 40 000 logements abordables de plus sur le marché. Mais en 1994, dans sa sacro-sainte lutte au déficit, le gouvernement Chrétien a carrément tout coupé. Résultat? Un manque à gagner de 5000 logements par an. C'est fait très mal.»

Timidement, Ottawa recommence toutefois à réinvestir dans l'aide aux logements. De par son programme Logement abordable, le fédéral a débouqué 162 millions \$ pour le Québec. Argent qui sert notamment à financer des projets de construction de logements sociaux.

Cependant, Québec tient à rapatrier les pleins pouvoirs en matière d'habitation. Depuis janvier dernier, le dossier est au point mort puisqu'un écart de 106 millions \$ persiste entre les demandes du Québec et les offres d'Ottawa.

Québec exige 24% — l'équivalent de son poids démographique — des sommes versées par Ottawa en habitation, soit 395 millions \$. Mais Ottawa n'a offert que 289 millions \$, donc 18%, une contribution jugée insuffisante par Québec et le ministre des Affaires municipales, André Boisclair.

OUBLIETTES

Suite de la D 1

l'arbre de Noël. Donc on achète. Et pour ça, il faut de l'argent. Aujourd'hui et demain, aux Galeries de la Capitale, les pompiers lancent un nouvel appel à tous.

BONJOUR, CHER CLIENT

Les demandes arrivent de partout, incluant le jeune vendeur de chocolat qui frappé à votre porte. Que dire aussi du camelot, qui se lève aux aurores tous les matins pour vous livrer le journal? Yvon Trudeau, vice-président, responsable du tirage et de la distribution au SOLEIL, entend très souvent des commentaires de parents, selon lesquels ils reçoivent peu ou pas de pourboires. Va pour les clients qui paient à la semaine. Avec eux, le contact est direct. C'est plus gênant de ne rien offrir. Mais les autres qui sont abonnés ou qui se prévalent du paiement automatique mensuel, ceux-là, trop souvent, oublient.

Et pourtant, ce sont les mêmes personnes qui, dans les bars, vont déposer 1 \$ sur le comptoir pour une bière qui leur en coûte 4 \$ ou 5 \$.

Revenons au Clair de lune, où les enseignantes s'apprennent à quitter. Le serveur, François Tremblay, considère que les gens sont en général «non reconnaissants». Il invite à faire la différence entre le pourboire et le service, lequel, s'il n'en tenait qu'à lui et à son patron, Jean-Pierre Delahaye, serait inclus dans l'addition, comme en France. Le pourboire serait ensuite laissé à la discrétion de chacun.

Au Jaune Tomato, sur René-Lévesque, Marco-Christian Gallegos tient à souligner que si on ne donne pas un pourboire adéquat, c'est le serveur en bout de ligne qui écope. Il aimerait que tous les clients soient comme les Américains — «très généreux» —, mais pas comme les Européens, à qui il faut sans cesse rappeler que les taxes ne doivent pas être confondues avec le service.

Emmanuelle Samson et Bernard Fournier, deux Québécois qui travaillent dans un restaurant français de Calgary, La Chaumière, sont bien placés pour comparer, puisqu'ils connaissent aussi le Louis-Hébert, sur Grande Allée. Si au Québec, sauf pour les Américains que favorise le taux de change, le pourboire dépasse rarement 15%, en Alberta, il se situe plutôt autour de 20%. Emmanuelle apprécie l'habitude qu'ont les gens de l'Ouest de se satisfaire d'une seule addition par table. Ici, on demande des factures séparées, comme si on avait peur d'être obligés de payer pour les autres. Dans la façon de consommer des hommes et des femmes, elle voit aussi des disparités. Les femmes, a-t-elle noté, ont plus de retenues. Pas de dessert. Pas de café. Moins d'alcool. Moins cher.

Les Québécois connaissent et apprécient la bonne bouffe (mieux qu'à Calgary). Ils sont exigeants. Ils désirent tout avoir. Une grosse piscine, une belle auto, le cinéma maison... «Mais ils ne veulent pas trop payer», continue Emmanuelle, qui pointe à son tour l'endettement.

Effectivement, Statistique Canada nous apprend que le taux d'endet-

ment est passé de 80% en 1990 à 98% en 2001. C'est énorme pour un peuple, par ailleurs réputé conservateur. À ce titre, Danny Bélanger, économiste à la vice-présidence Études économiques au Mouvement Desjardins, fait part d'une certaine évolution. Nos avoirs financiers se retrouvent moins souvent placés sous forme de dépôts traditionnels (épargne stable, dépôts à terme). La proportion était de 46,4% en septembre, au lieu de 43,3% en 2001 et de 62,4% en 1996. Malheureusement, nos placements évoluent vers des véhicules plus risqués, au moment où les marchés boursiers s'affaiblissent. M. Bélanger observe toutefois un léger ajustement entre 2001 et septembre 2002. Le pourcentage des valeurs mobilières détenues par les Québécois est passé de 24,0% à 23,4. Ce qui signifie qu'on est relativement moins frappés qu'ailleurs au Canada.

Pour ce qui est des REER, l'économiste indique que le taux d'adhésion est sensiblement le même au Québec et au Canada, 28,3% contre 28,5%, en 2001. Les montants versés sont toutefois moindres, 4189 \$ en moyenne au lieu de 4557 \$. L'écart s'explique par la croissance de revenus réels après impôt qui est de 2% au Québec, 3% dans l'ensemble du pays.

N'empêche! Francine Leroux, l'une des propriétaires du restaurant Le Vieux Couvent, aux Iles-de-la-Madeleine, se trouve loin de ce genre de difficultés. Sa clientèle est surtout formée de baby-boomers, «des bien nantis». Elle s'applique à rendre les clients heureux. En retour, ils ne lésinent pas sur la dépense.

Ce monde-là a rangé le bas de laine. Mais ça ne veut pas dire que tous font pareil. Les écueils existent encore pour des raisons d'insécurité, de peur, mais surtout de méconnaissance, estime le caporal Raymond Neveu, chargé du programme Vieillesse en liberté à la Sûreté du Québec. Sa collègue, la caporale Nathalie Vallée, entérine. Ces personnes, pour la plupart âgées, gardent leur argent à la maison, parce qu'elles ne savent pas utiliser les cartes de guichet ou ignorent qu'elles peuvent se prévaloir du dépôt direct. Elles sont vulnérables. Ce sont elles qu'on attaque, qu'on retrouve ligotées, sinon mortes.

PHILANTHROPIE NAISSANTE

Et les Séraphin? Se peut-il que certains continuent d'accumuler pour le seul plaisir de posséder? Sans doute. Mais il y a aujourd'hui des avantages fiscaux à la générosité. Pierre Métivier cite un professionnel ontarien qui lui racontait comment lui et son épouse planifient leur budget philanthropique, au temps des rapports d'impôt. «Ici, ça commence. On fait du rattrapage. La philanthropie s'est mise en mouvement quand l'État-providence a commencé à se désengager.»

Ce n'est pas Pierre-F. Côté, président du Fonds communautaire du Grand Québec qui va le contredire. Créée en 1993, la fondation regroupe 110 fonds, chacun dédié aux œuvres que le donateur a le loisir de choisir. La mise minimum est de 5000 \$. Cette année, on s'attendait à recevoir un demi-million. Or, à ce jour, on est rendu à 750 000 \$. «C'est une solution d'avenir», fait valoir l'ancien Directeur général des élections, qui se plaît à rappeler que «le coffre-fort ne suit pas le corbillard».

Le prix des logements n'a pas suivi l'inflation

Le choix des armes

Je l'avoue tout de go: je ne connais rien aux armes à feu. Une carabine ou un fusil, pour moi, c'est du pareil au même, c'est blanc bonnet, bonnet blanc, c'est Pierre et Micheline Montreuil, c'est le père Noël des Galeries de la Capitale et le père Noël du Carrefour Charlesbourg 22, 410, 12, 3006, 308, 270, 16, 20, cette belle litanie me renvoie toujours à des numéros de loterie ou d'autoroutes, pas à des calibres.

Je ne connais rien aux armes à feu, ou plutôt si, un tout petit peu. Je devais avoir une dizaine d'années et j'avais reçu une carabine à plomb pour Noël. Je me sentais le *king* du rang. J'étais jeune et con. Tenez, plutôt que de laisser mes plombs parachutes dans le fond de mes poches, je me les foutais dans la bouche. Je croyais ainsi perdre moins de temps à en sortir un pour l'enfiler dans le canon. Avec mes bajoues, j'avais l'air d'un hamster qui vient de subir un traitement de canal.

Jeune et con, que je vous dis, j'aurais pu mourir mille fois, étouffé par ma grenaille. Une bonne claque dans le dos de la part du petit voisin et le coroner aurait eu une autre histoire bizarre à raconter à ses enfants pour leur faire peur: les soirs de pleine lune. Heureusement, sans que je le sache, saint Hubert, le patron de tous les chasseurs, même les jeunes et les cons, veillait sur moi.

C'est à peu près à cette époque, selon des relevés du Service canadien de la faune et de Greenpeace, que la population d'étourneaux sansonets, de cornelles et de grenouilles vertes a

connu un déclin marqué dans les Bois-Francs. Cette razzia aurait contribué au déséquilibre de la chaîne alimentaire à Saint-Louis-de-Blandford. Faute de prédateurs naturels, les maringouins et les mouches noires se sont multipliés, entraînant la désertion des touristes et des campeurs, au grand dam du maire et du bedeau.

C'est alors que l'idiot du village, après s'être cogné la tête sur le bol des toilettes comme Doc dans *Retour vers le futur*, eut l'idée d'un projet de développement durable et intégré, porteur de la convergence des forces synergiques et consensuelles de la région. Autrement dit, un projet structurant.

Pour faire plus simple, disons que Chosebino s'est levé à une réunion du conseil, s'est raclé le fond de la gorge et a dit au maire quelle bonne idée ce serait de cultiver la canneberge, ce petit fruit honni et rabougri. On pourrait faire un festival de la canneberge, élire une Miss Canneberge, construire un centre d'interprétation de la canneberge, on viendrait de partout et d'ailleurs, même de Warwick, pour regarder pousser la canneberge. Et le maire de se dire, pouce et index sur le menton, que tout cela était bon.

C'est fou, quand on y pense, comment le massacre d'une colonie de grenouilles par un jeune

con peut avoir un impact économique insoupçonné sur une région.

Je disais quoi encore? Ah oui, les armes à feu.

Depuis l'épisode de la carabine à plomb, je n'ai plus jamais touché à une arme, ou plutôt si, une fois, mais je n'en dis pas plus, sinon je ne pourrai jamais arriver au bout de cette chronique sans avoir développé au moins une idée dans le sens du

monde, ce qui est très embêtant pour un chroniqueur payé justement pour éclairer les lecteurs sur les grands enjeux de ce monde.

Et le Programme canadien des armes à feu, voilà j'y arrive, en est un beau. Et un très cher.

Je ne sais pas pour vous, mais moi, je n'arrive pas à comprendre comment le gouvernement fédéral a pu engloutir UN MILLIARD DE DOLLARS pour faire l'enregistrement de seulement une partie des quelque sept millions d'armes en circulation au Canada. Remarquez, ça aurait pu être pire, Allan Rock aurait pu demander, je ne sais pas moi, l'enregistrement de chaque cartouche et appeau à canard.

La vérificatrice générale Sheila Fraser est tombée en bas de sa chaise lorsqu'elle a constaté cette gabegie olympique. À ce prix-là, en 1976, les Québécois avaient au moins un stade «avec pas de toit» comme symbole de leur colère.

Vingt-cinq ans plus tard, les contribuables ont beau s'enervier, chialer, crier sur les lignes ouvertes, menacer de ne plus payer leurs impôts, leur dime et le camelot, ils n'ont rien de tangible pour canaliser leur frustration. Pas de béton, de stade, d'édifice pharaonique comme celui de la Caisse de dépôt et placement, rien, que du vent. UN MILLIARD DE DOLLARS engloutis en quoi, je vous le demande, en paperasse, en formulaires triple exemplaire, en rapports incomplets de fonctionnaires dont la main gauche ignore ce que fait la main droite.

C'est écrit noir sur blanc au chapitre 10 du rapport de la vérificatrice générale que je me suis tapé avec une joie bergmanienne. Le rapport, pas Sheila Fraser. « Environ 85% des demandes d'enregistrement ont dû être traitées manuellement en raison d'informations qui étaient incomplètes. » Coudonc, est-ce que ça prend un doctorat en archéologie pour trouver un numéro de série? Et moi qui croyais être le seul à ne pas savoir la différence entre une carabine et un fusil.

Du haut de mon courroux, je réclame sur-le-champ qu'on mette fin à ce gaspillage éhonté de fonds publics. Et avec les quelques millions qui traînent dans les fonds de tiroirs, qu'on érige un monument à la gloire de la bêtise humaine. Quelque part, dans un grand champ, pour que tous les chasseurs se défoulent dessus à grands coups de 3030, de 22 et de 410.

Et si vous voyez parmi ces canardeurs un type avec de drôles de bajoues et une carabine à plomb, ne lui donnez surtout pas une claque dans le dos, ce pourrait être moi.

ENTREVUE

L'œuvre de Dieu, la part du curé

Dans Saint-Roch, l'abbé Mario Dufour a réussi à redonner vie à sa paroisse

■ Le curé de Saint-Roch aurait voulu un autre cadeau d'anniversaire que cette entrevue au SOLEIL. «Je me trouve déjà trop médiatisé», a-t-il soupiré au téléphone, avant de demander un temps de réflexion.

Voilà un dilemme que l'abbé Mario Dufour, qui s'amuse à se décrire comme «P.O.» (prêtre ordinaire) aimerait bien pouvoir se passer, mais qui est forcément et inévitablement le lot de tout homme que l'archevêque de Québec nomme un beau matin curé de cette paroisse monumentale. La cathédrale Saint-Roch est une mini-Notre-Dame-de-Paris, dans un quartier où rien n'est jamais local, mais toujours un peu l'affaire de tout Québec, voire du tout Québec, bon an mal an.

Mais il y a un autre dilemme dans lequel Mario Dufour refuse catégoriquement de s'enfermer: celui selon lequel la revitalisation socio-économique de son quartier serait dommageable aux pauvres, dilemme qui s'exprimait à peu près ainsi, il n'y a pas très longtemps: si vous êtes pour la démolition du mail Centre-Ville, vous êtes contre les pauvres; si vous êtes pour les pauvres, vous devez être contre la démolition du mail.

Mario Dufour était pour la démolition. «Je suis contre toute forme d'exclusion», dit-il, dans son bureau du presbytère. Juste ici, derrière, des condos tout neufs côtoient très bien les HLM. J'aime beaucoup cette mixité des populations et des fonctions qui est en train de s'installer dans Saint-Roch.»

Mario Dufour a eu 45 ans lundi. Le lendemain, il s'est rendu à Baie-Saint-Paul fêter cette fois l'anniversaire de celle qui lui a donné la vie, comme à ses 10 frères et quatre sœurs. Ce qui lui permettait en même temps de revoir son père et... confrère jusqu'à un certain point. Roger Dufour, 80 ans, est diacre permanent depuis 20 ans. Il fut un pionnier du domaine au Québec. Qui donc a le plus influencé l'autre?

CATÉCHÈSE PAR L'ART

La théologie intéressait plus le jeune homme que la prêtrise elle-même, tout comme la philosophie et la psychologie du reste — tout ça n'est pas bien loin de la spiritualité, dira-t-il. C'est ainsi qu'il s'est dévoué deux ans en Afrique, au sein du CECI (Centre canadien d'étude et de coopération internationale), prestigieuse organisation fondée par un Jésuite. L'engagement sacerdotal a suivi.

Déjà à Lauzon, en 1985, le jeune diacre de 28 ans organisait des messes familiales, sous l'œil d'un curé aux aguets. L'idée était de faire activement participer les enfants à la liturgie religieuse. Il n'a jamais cessé, depuis lors, de réinventer la place que devaient occuper à la fois l'Église et l'église, dans l'ensemble social.

Quand il a mijoté le projet des Feux sacrés à la basilique de Québec, Rome interdisait encore tout spectacle dans les églises. Mais ce qui était en voie de changer, heureusement pour lui.

«Je crois en une catéchèse qui passe par l'art et l'architecture», explique Mario Dufour. Quelque 100 000 enfants passent chaque année par la basilique. L'église peut devenir un lieu de pédagogie religieuse formidable, surtout au moment où l'école se défait de ça. Lorsqu'il devint curé de Saint-Roch, en 1995, il avait le mandat de fer-



«J'aime beaucoup cette mixité des populations et des fonctions qui est en train de s'installer dans Saint-Roch», lance l'abbé Mario Dufour.

mer l'église Jacques-Cartier, celle dont le célèbre clocher penché a donné son nom à un café très couru de l'intersection Caron-Saint-Joseph. Non seulement il ne l'a pas fermée, mais il l'a rentabilisée. Des messes y sont encore célébrées, même roumaines orthodoxes. Des groupes communautaires y ont leur quartier général, à l'étage. Le jubé sera bientôt transformé en ateliers coopératifs d'artistes.

Et ce n'était même pas son œuvre principale. Il s'employait en même temps à relancer l'église Saint-Roch au «temps des cathédrales». Le Festival de la musique sacrée y était lancé avec tambours et trompettes. Des visites guidées y étaient organisées. Des rénovations majeures faisaient pousser des conduits d'aération et des ascenseurs derrière des portes d'anciens confessionnaires. Toute une ruche d'œuvres et de projets communautaires commençait à prendre place dans les sous-sols de l'église et du presbytère à la fois.

«Il n'était pas question de démolir le mail et de ne rien offrir à ceux qui y vivaient pratiquement», raconte l'homme. Mais le plus important était de développer la culture de la fierté.

«Il ne faut pas maintenir les gens dans une mentalité de dépendance et de désespoir», dit-il. Il faut leur apprendre à relever la tête et à dire aux résidents de la haute ville et d'ailleurs: venez voir ce que nous avons et ce que nous faisons de beau ici, vous serez étonnés!»

Mais ce n'est pas tout. Le curé Dufour a réussi à obtenir du CLSC qu'un travailleur social soit affecté à plein temps à son sous-sol, au moment où la pauvreté s'accompagnait alors d'une

désinstitutionnalisation psychiatrique presque effrénée. Il a fait élire le sous-sol de son église «annexe» du Centre de développement des technologies de l'information (CDTI); de sorte que de nouveaux bureaux y seront bientôt consacrés à la «religion» numérique. Tandis qu'au rez-de-chaussée, autour de l'autel sacré, il se livre annuellement à une bénédiction de chiens! Rien de moins.

«Il y en eut 240 la dernière fois», raconte-t-il. En vérité, c'est le monde que je bénis. Mais sur une thématique relative à l'utilité du chien. Le guide MIRA des aveugles par exemple.»

Jusqu'où ira ce tourisme religieux? Non seulement il ramène du monde à l'église mais, insiste Mario Dufour, il permet d'entretenir un monument historique qui, dans les faits, appartient à la région tout en étant administré par une simple paroisse. Le budget annuel de la fabrique Saint-Roch frise les 300 000 \$, alors que la capitation rapporte à peine 14 000 \$... c'est-à-dire le quart seulement de la simple facture de chauffage.

SUR LA TRACE DE ZUNDEL

Le curé de Saint-Roch se lève à 5h30 tous les matins et commence sa journée par la lecture. «Le soir, je suis trop fatigué.» Il lit un peu de tout, mais beaucoup d'ouvrages de réflexion, qui s'en surprennent. Et il a ses idoles, voire ses mentors. Comme le vénérable prêtre suisse Maurice Zundel, une référence consultée par le pape lui-même.

Mario Dufour aime beaucoup marcher en montagne, quand il en a le temps. Et ses vacances sont généralement investies en voyages. C'est ainsi, notamment, qu'il a contracté le virus du tourisme religieux, en assistant un jour

au spectacle de lumière projeté sur les célèbres pyramides d'Égypte.

En principe, son séjour dans Saint-Roch devrait expirer dans deux ans. Ce qui le ramènera très vite à la tentation de repartir en Afrique avec le CECI, comme il avait voulu le faire — au Rwanda précisément — en 1995, quand monseigneur Maurice Couture l'a nommé dans Saint-Roch.

À faire autre chose, il pourrait bien sûr gagner plus que 20 000 \$ par année, logé «mais non nourri». Comme il aurait pu aussi avoir une femme et des enfants. Ce n'est surtout pas le charme qui manque à ce grand costaud «beau comme un acteur», pour reprendre l'expression d'une vieille paroissienne.

Le célibat n'est d'ailleurs pas toujours évident, reconnaît-il d'emblée, mais sans rouspéter vraiment. «J'imagine qu'un religieux qui se retrouve un peu seul, sans grand défi, peut trouver cette réalité parfois difficile.» Notre entretien a eu lieu avant la défection de l'ancien évêque de Gaspé, faut-il ici noter.

Ses parents sont originaires de Baie-Saint-Paul, mais Mario Dufour a grandi à Beauport. Il est devenu prêtre au moment où le Québec continuait de *flusser* joyeusement la pratique religieuse, en même temps que le mariage, la famille, etc. Ce qui n'a pourtant pas déconcerté son entourage, loin de là.

Et aujourd'hui, il ne trouve toujours pas l'époque incongrue pour être prêtre, quoi qu'on en dise. «Vous savez, dit-il, pour les gens qui n'en ont pas beaucoup besoin, le prêtre moderne a l'air d'un extraterrestre. Mais quand, tout à coup, on en a besoin, on se met à le chercher partout et à le trouver fort rare...»



Alain Bouchard

ABouchard@lesoleil.com

100 000
enfants
passent
annuellement
par la
basilique

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'édition JEAN-MARC SALVET
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Les abus du ministre

Le ministre de la Justice, Martin Cauchon, va trop loin en voulant considérer comme de la pornographie juvénile une œuvre littéraire qui décrivait une activité sexuelle interdite avec des enfants. Qu'il préconise la tolérance zéro pour la pornographie juvénile, très bien. Mais qu'il criminalise l'imaginaire, non.



Brigitte Breton

bbreton@lesoleil.com

Quelle fadeur auraient les œuvres littéraires si elles devaient toujours reposer sur des acteurs et des comportements jugés corrects, normaux, vertueux, non violents, non choquants, non répréhensibles. Qu'un auteur détaille dans un roman une relation sexuelle dégradante impliquant un vieil homme et un tout jeune garçon ne brime pas les droits ni n'affecte la dignité de cet enfant qui est un pur produit de fiction. En quoi le bien public est-il desservi par une description fictive, aussi odieuse soit-elle?

Il y a un monde entre des écrits et une pseudo-œuvre artistique où de « vrais » enfants, en chair et en os, ont été kidnappés, exploités, battus et violés pour une mise en scène qui comblera les fantasmes de grandes personnes. Le ministre devrait d'ailleurs déployer plus d'efforts pour cerner les prédateurs sexuels et les cyberpédophiles plutôt que de censurer des auteurs, reconnus ou non, et leurs écrits inoffensifs.

Il apparaît aussi bien difficile de prouver que la lecture d'un passage décrivant une relation sexuelle avec un mineur incitera les lecteurs à s'attaquer à des enfants, voire à considérer l'exploitation des enfants comme acceptable. À ce compte, il faudrait retirer bien des livres des librairies car ils pourraient laisser croire qu'il est permis de voler, de se droguer, de tuer, tous des actes passibles de prison en vertu du code criminel. Et tant qu'à pousser plus loin l'absurde, pourquoi pas, dans un souci de contrer l'obésité, interdire les livres de recettes ou des films comme *Chocolat* ou *Le Festin de Babette* qui incitent à manger?

Des souris et des juges

Les biotechnologies effraient et divisent. Elles divisent la population, mais également la communauté scientifique. La Cour suprême vient de refléter cette division en rejetant par cinq voix contre quatre — de justesse donc ! — l'idée qu'un animal transgénique puisse être breveté au Canada. Est-ce la victoire du gros bon sens sur les apprentis sorciers ou la défaite de la science face à des conservateurs butés?



Jean-Marc Salvat

JMSalvat@lesoleil.com

Les juges devaient décider si la Loi sur les brevets octroyait une protection à « l'inventeur » d'une nouvelle « forme de vie », en l'occurrence une souris prédisposée (par des manipulations génétiques) à développer rapidement des tumeurs cancéreuses. Cette souris « oncologique » a été créée au milieu des années 80 par l'Université Harvard comme outil de recherche sur le cancer.

L'obtention d'un brevet n'est pas sans intérêt. Il permet à son détenteur d'être reconnu comme le propriétaire d'une invention et de toucher des redevances de tous les éventuels utilisateurs. Il est

généralement admis que ce système, parce qu'il récompense l'ingéniosité humaine, favorise la recherche et le développement.

Jeudi, cinq des neuf juges de la Cour suprême ont estimé que la Loi sur les brevets n'a pas une portée suffisamment large pour inclure « les formes de vie supérieures », c'est-à-dire les animaux et les plantes. Les quatre dissidents ont affirmé le contraire.

D'un point de vue purement technique, la décision surprend. Il faut savoir que l'« oncosouris » a été brevetée aux États-Unis, ainsi que dans les 15 pays de l'Union européenne et au Japon. Le Canada serait-il plus frileux que les autres?

La Cour suprême a été guidée par des considérations morales. « La délivrance de brevets pour des formes de vie supérieures est une question très controversée et complexe qui suscite de graves préoccupations d'ordre pratique, éthique ou environnemental », écrit le juge Bastarache.

La « brevetabilité des formes de vie supérieures » n'est qu'une petite facette de l'immense débat sur les biotechnologies. Mais elle concentre les espoirs des uns et les craintes des autres : les espoirs que la recherche sur les mammifères transgéniques permette de trouver des paradés à de graves maladies et les craintes que ces manipulations génétiques nous entraînent vers des dérives.

Maintenant que la Cour suprême a restreint la portée de la loi, il ne fait aucun doute qu'Ottawa la modifiera pour y inclure les plantes et les animaux — comme c'est le cas dans la plupart des pays industrialisés. Le Canada ne résistera pas éternellement à la pression.

Mais Ottawa ne devra pas avancer dans cette direction sans baliser le terrain. Ainsi, aucun brevet ne devra être accordé sur des corps humains à quelque étape que ce soit de leur développement.

Par ailleurs, si le gouvernement a vraiment à cœur l'avancement de la science, il ne devra pas considérer qu'il y a violation du brevet lorsqu'un chercheur se sert d'un procédé ou d'un produit breveté pour effectuer des expérimentations. Lorsqu'elle est trop étanche, la propriété intellectuelle décourage l'innovation au lieu de l'encourager.

L'émission d'un brevet devrait enfin pouvoir être contestée par de simples citoyens pour des motifs sociaux ou éthiques. La décision de la Cour suprême a le mérite de préparer le terrain à un débat public sur cette question. C'est l'avantage qu'il y a à renvoyer la balle dans le champ politique.



L'argent des autres

La dilapidation de fonds publics est l'une des pires fautes que peuvent commettre les politiciens et ceux qui sont au service des gouvernements, parce qu'elle rompt le contrat implicite entre l'État et les citoyens.

Cette tendance se fait plus pressante lorsque les gouvernements sont en fin de mandat, quand les liens avec les électeurs se sont rompus, et quand s'est progressivement installée l'arrogance du pouvoir. Avec l'atmosphère de fin de règne que nous vivons, tant à Ottawa qu'à Québec, nous sommes donc bien servis au chapitre du gaspillage.

Les citoyens acceptent en effet de payer des impôts, et donc de céder une partie de l'argent qui leur appartient, pour financer les missions que la collectivité a confiées à l'État, comme les services publics, la santé, l'éducation, la redistribution de la richesse. Mais quand l'État gaspille l'argent qui lui a ainsi été confié, quand il détourne les fonds de la mission à laquelle ils étaient destinés, il y a une double rupture.

D'une part, le gaspillage ébranle la légitimité du processus de perception fiscale, et cautionne dans les faits l'évasion fiscale et sous toutes ses formes. D'autre part, le gaspillage affecte aussi la légitimité de l'État parce que la mauvaise utilisation des fonds publics empêche, par définition, l'État de jouer adéquatement son rôle. C'est le genre de manquements qui alimente le cynisme et qui creuse le gouffre qui sépare les citoyens de leurs politiciens. Voilà pourquoi, à la limite, le gaspillage de fonds publics est une menace à la santé de la démocratie.

Les politiciens, les fonctionnaires et les dirigeants des sociétés d'État ne seront jamais à l'abri de la tentation de dilapider les fonds publics, parce qu'elle repose sur un mécanisme bien simple. L'argent qu'ils dépensent, c'est l'argent des autres. Et il est toujours facile de faire preuve de laxisme et d'indifférence avec l'argent des autres.

Le cas le plus honteux, le symbole même de l'histoire d'horreur, c'est certainement le dépassement, que dire, l'explosion des dépenses au ministère de la Justice dans le Programme d'enregistrement des armes à feu. Le Programme devait s'autofinancer. Il coûtera un milliard, a découvert la vérificatrice générale. Un revirement majeur dont les fonctionnaires et les ministres concernés n'ont pas jugé bon d'informer le Parlement à qui l'on doit en principe rendre des comptes.

Un gaspillage éhonté pour un projet dont l'utilité n'a pas toujours été évidente. L'idée d'imposer l'enregistrement des armes à feu a germé dans le sillage du drame de Polytechnique, dont on fête cette semaine le triste anniversaire. Sous les pressions militantes bien intentionnées, Ottawa, beaucoup par opportunisme, a repris à son compte la thèse voulant qu'un enregistrement des armes de chasse contribuerait à réduire les crimes violents. Et c'est ainsi que le processus a coûté un milliard pendant que nos bandits continuent à se tirer dessus avec des armes illégales achetées au marché noir. Non seulement a-t-on dépensé un milliard de trop, mais on l'a fait pour rien.

Mais on est à Ottawa, où le mot *milliard*, peu importe la langue officielle utilisée, n'a pas le même sens qu'ailleurs. Cela est d'autant plus décourageant que l'on a l'impression que ce genre de gaspillage laisse le gouvernement Chrétien relativement indifférent. Cela donne toutefois un relief particulier au débat sur le déséquilibre fiscal, en nous rappelant à quel point Ottawa nage dans les dollars quand les provinces tirent le diable par la queue.

Le problème, c'est que les provinces ne sont pas non plus des modèles de rigueur, en commençant par le Québec qui a, lui aussi, connu ses scandales cette semaine. On l'a vu avec les tribulations de la Caisse de dépôt, dont le nouveau président, Henri-Paul Rousseau, a annoncé un coup de barre pour mettre fin aux dérapages.

Bien sûr, le cas de la Caisse de dépôt est un peu différent, parce qu'elle ne dépense pas l'argent de nos impôts, mais

plutôt celui de nos retraites. Ce qui est peut-être pire. On a assisté aux mêmes mécanismes, où l'ivresse du pouvoir a fait oublier qu'un fonctionnaire, ou un responsable de société d'État, est un serviteur du public, ce que l'anglais décrit infiniment mieux en décrivant les fonctionnaires comme des *public servants*.

Résultat : un siège social princier, une aventure inexplicable dans le domaine de la mode où la Caisse aura englouti 30 millions tout en cautionnant un système de népotisme qui a nui à l'industrie que l'on prétendait aider. Une aventure si bizarre qu'on se demande si l'ancien président voulait transformer notre bas de laine en bas de soie des Québécois!

Et bien sûr, l'histoire de la Caisse avec Québecor pour l'acquisition de Vidéotron et de TVA qui, jusqu'ici, nous a collectivement fait perdre la bagatelle de deux milliards.

Le privé, dira-t-on, n'est pas mieux, comme on l'a vu avec les scandales qui ont secoué les places financières. Mais il y a une différence majeure. L'actionnaire qui se sent floué dispose d'une option, celle de vendre ses actions. Le contribuable, lui, est prisonnier.

Face à ces scandales et à ces abus, il n'y a qu'une parade. Dire et répéter que l'argent que dépensent les gouvernements et leurs représentants ne leur appartient pas, mais qu'il appartient aux citoyens.

Mais ce principe, qui apparaît fondamental, est loin d'être intégré. La plupart des politiciens annoncent toujours leurs dépenses en disant qu'ils « donnent », « accordent », « consentent », comme s'il s'agissait de leur argent. Les chicanes fédérales-provinciales, notamment sur le déséquilibre fiscal, opposent deux gouvernements qui estiment que l'argent pour lequel ils se battent leur appartient à eux, plutôt qu'aux citoyens qui ont payé des impôts.

Dans les faits, l'État doit se percevoir comme un fiduciaire des sommes que lui ont confiés les citoyens. Les fonds publics, ce sont d'abord et avant tout les fonds du public. Et tant que ce principe ne sera pas ancré dans les valeurs et intégré dans l'éthique qui régit nos politiciens et leurs mandarins, la menace d'abus continuera à peser.



Le cas le plus honteux, le symbole même de l'histoire d'horreur, c'est certainement le dépassement, que dire, l'explosion des dépenses au ministère de la Justice dans le Programme d'enregistrement des armes à feu. Le Programme devait s'autofinancer. Il coûtera un milliard, a découvert la vérificatrice générale.

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Rendre des comptes, et les régler

Les dérapages de l'administration publique, autant à Ottawa qu'à Québec d'ailleurs, se multiplient. Au-delà des centaines de millions de dollars gaspillés, une question demeure: qui paie pour ces erreurs? Avez-vous déjà entendu parler de sous-ministres ou de ministres rétrogradés, voire congédiés? Dans le secteur privé, je ne connais pas un vice-président ou un président qui survivrait à de telles erreurs.

L'escalade des coûts du Programme canadien d'enregistrement des armes à feu dépasse l'entendement: 2 millions \$ en 1995, 193 millions en 1996, 544 millions en 1998, 764 millions en février 2000, «au moins» un milliard trois mois plus tard, «plus» d'un milliard en 2001! En 1995, on avait promis que le Programme s'autofinancerait avec des recettes de 117 millions pour des dépenses de 119 millions \$. En 2001, on avait dépensé 688 millions \$ et recueilli seulement 59 millions \$. Ainsi, la date où le Programme s'autofinancera, prévue pour 1999-2000, a été repoussée à 2005-2006 en 1996, puis à 2012-2013 en 1998.

Aujourd'hui, on ne parle même plus d'autofinancement pour ce véritable «stade olympique» de Justice Canada! Et comme si un scandale n'arrivait jamais seul, on a appris que ce Programme mal foutu a eu besoin de publicité,

eh oui! Le contrat de publicité, estimé à 4,8 millions \$, en aura finalement coûté plus de 16. Et quelle entreprise a touché le pactole? Groupaction bien entendu... Rien que cette relation douteuse devrait nous faire lever le cœur!

Mais le plus éloquent dans cette histoire, c'est que seulement le tiers des dépenses ont été soumises aux députés. Autrement dit, les actionnaires ont délibérément été laissés dans l'ignorance. Pas une entreprise privée ne pourrait se permettre cela, à moins que ses dirigeants ne soient eux-mêmes malhonnêtes comme ceux d'Enron, et qu'ils jouissent de la complicité de comptables comme Arthur Andersen.

Ce n'est pas un cas unique dans les annales de l'administration publique. Souvenez-vous du «milliard» égaré au ministère du Développement des ressources humaines. Dans ce cas-là, les députés furent complices puisqu'une petite caisse de 296 millions \$ avait été mise à leur disposition, y compris les députés d'opposition, pour arroser de subventions des «Crack-O-Pop» dans la circonscription du libéral Yvon Charbonneau, ou Vidéotron dans celle de la très bloquiste Francine Lalonde.

La liste des horreurs serait longue et comprendrait les crédits d'impôt à la recherche qui finirent par engouffrer plusieurs milliards de dollars. Idem



Michel Vastel

Mvastel@lesoleil.com

pour le Programme d'incitation à la prospection pétrolière qui coûta 7 milliards \$ (de 1988!) avant qu'on se rende compte que le gouvernement subventionnait des «trous secs» parce qu'on forait n'importe où et que les investisseurs recueillaient plus de crédits d'impôt qu'ils ne dépensaient d'argent. On pourrait aussi parler de frais de recouvrement de la TPS et de la TVQ, ou de la fusion des programmes fédéral et provincial de développement de la main-d'œuvre. Jean Allaire en a-t-il fait, des discours, sur les économies que l'on ferait à rapatrier au Québec des programmes fédéraux!

Et bien entendu, on ne peut passer sous silence les abus qui se commettent dans les sociétés d'État qui, elles, ne sont pas soumises aux examens des vérificateurs généraux pas plus

que des élus. Et il n'y a pas d'assemblées générales des actionnaires dans les sociétés d'État puisque l'actionnaire unique est le gouvernement. Bref, il y a des abus, mais le plus éloquent est qu'il n'y a pas de sanctions.

Un beau cas d'espèce fut celui du ministère du Développement des ressources humaines. Lorsque l'affaire éclata, c'est la pauvre ministre Jane Stewart qui subit tout l'embaras. En fait, le Fonds transitoire pour la création d'emplois avait été créé sous la direction de Pierre Pettigrew. Cela pose le problème de la responsabilité des ministres devant le Parlement. Dans le cas du Programme canadien des armes à feu, qui devrait payer? Allan Rock, le mauvais planificateur? Anne McLellan, la mauvaise gestionnaire? Ou Martin Cauchon, héritier de la patate chaude? Ou les trois?

Martin Cauchon s'est jusqu'ici bien sorti de l'embaras dans lequel l'ont laissé ses prédécesseurs, mais les dommages à la réputation d'Allan Rock sont probablement permanents et l'élimination de la deuxième place dans la course à la direction du parti libéral. Gaffeur invétéré, c'est lui aussi qui, par vengeance personnelle, a engouffré des millions de dollars dans l'affaire Airbus. C'est lui aussi qui a lancé la culture du pot dans une mine désaffectée du

Manitoba pour se rendre compte, un an et 6 millions \$ plus tard, que le pot n'était pas bon!

Et les sous-ministres ou les directeurs généraux, eux, qui sont-ils? Dans le cas du ministère du Développement des ressources humaines, on savait de qui il s'agissait: un certain Mel Cappe. Fut-il sanctionné pour la pagaille qu'il avait semée? Au contraire, il eut une promotion: greffier du Conseil privé, le mandarin des mandarins!

Dans l'affaire du Centre des armes à feu, on ne parle que des ministres, la pointe de l'iceberg dans une administration sans visages et sans noms. Il m'a fallu une heure de navigation dans le site du gouvernement du Canada pour découvrir les noms des coupables:

* Gary Webster porte le titre ronflant de président-directeur général du Centre canadien des armes à feu depuis l'été 2001. Fonctionnaire fédéral depuis 1973, il est spécialiste de la géographie urbaine (!).

* Maryantonetta Flumian était présidente du Centre avant lui. Elle a été mutée, depuis, au poste de sous-ministre déléguée au Développement des ressources humaines et vice-présidente de la Commission de l'assurance-emploi. Elle est spécialiste en histoire (!!).

Si des têtes doivent rouler, ce sont d'abord ces deux-là!

Un périple de 24 jours sur l'Atlantique

Le Lévisien Georges Leblanc nous raconte sa Route du rhum 2002, de Saint-Malo à Pointe-à-Pitre

Georges Leblanc

Skipper

Le départ de la Route du rhum 2002 s'est donné à St-Malo le 9 novembre. Destination: Pointe-à-Pitre en Guadeloupe. Cette grande classique de la course au large en solitaire en était à sa septième édition. Depuis 1978, l'année où Mike Birch en a été le vainqueur, elle se répète tous les quatre ans.

Cette épreuve sportive réunit à la fois les plus grands skippers et les meilleurs voiliers de course au monde, monocoques et multicoques. Cette année, tout près de 60 embarcations étaient inscrites au départ, qui s'est donné, comme toujours, début novembre, une période lors de laquelle les conditions météo dans cette partie de l'Atlantique Nord ont un caractère automnal.

Quiconque veut participer à ce type de compétition doit prouver hors de tout doute qu'il a les compétences nécessaires, l'embarcation adéquate et le potentiel physique et mental pour résister et réussir une telle épreuve qui, par moments, devient presque inhumaine à plusieurs points de vue.

Voilà ce que j'en pensais en 1997 lorsque j'ai décidé de participer à cette épreuve et mon opinion est toujours la même. J'ai toujours considéré que de franchir toutes les étapes et de rencontrer toutes les exigences pour arriver à prendre le départ de l'une de ces Routes du rhum est déjà une victoire en soi.

Dans mon cas, le chemin à parcourir n'a pas été de tout repos. En 1998, le parcours de qualification que j'ef-

fectuais de Sydney, en Nouvelle-Écosse, à St-Malo afin d'être admis à ce départ la qualification, a tourné au cauchemar avec la perte de mon voilier de 50 pieds, le *Thriller*. Après ce coup du sort, j'ai dû mettre un bémol à ce rêve, prendre un peu de recul pour décider finalement d'y retourner quatre ans plus tard, soit cette année.

Après toutes ces années de préparation, j'atteins le premier objectif qui est de prendre le départ avec un voilier 60 pieds Open performant et un nouveau partenaire Ciment St-Laurent. C'est après de nombreuses heures de travail et avec l'aide indispensable d'équipiers, d'amis, de techniciens, d'informaticiens et de différents professionnels que la première phase est atteinte et que je suis enfin prêt à prendre le départ. Le départ de ce qui est pour les coureurs au large «l'incontournable course» qu'ils se doivent d'effectuer afin de s'affirmer dans ce domaine où les meilleurs coureurs océaniques ont écrit l'histoire de la course au large en solitaire.

Voilà que tout près de la date de départ, de nouveaux objectifs se précisent: ils se résument à bien naviguer et à mener mon voilier, le *Ciment St-Laurent Océan*, jusqu'à la ligne d'arrivée tout en faisant vivre à monsieur et madame Tout-le-Monde cette grande aventure humaine par l'entremise des médias, du comité de course et du

site Web www.georgesleblanc.com. Bien qu'en mer la course s'effectue en solitaire, à terre, il y a la compétence et le dévouement incessant de plusieurs personnes qui accomplissent un travail colossal.

Tout semble bien rodé et je prends le départ le 9 novembre dernier à 13h45, heure de St-Malo. Comme dans la plupart des courses, les premières journées sont décisives. Les conditions météo nous réservent trois importantes dépressions et c'est au cours de la première semaine de course que de nombreux abandons sont signalés. Près de la moitié des participants jette l'éponge à la suite de chavirements, de ruptures de mâts, de voiles déchirées, de collisions avec des cargos, de troubles énergétiques, de conditions météo ex-

J'ai toujours proclamé haut et fort que terminer la course serait déjà une grande victoire personnelle

trêmement musclées et de l'épuisement qui en découle.

Cette Route du rhum 2002, tout comme les précédentes éditions, ne fait pas de cadeau. Elle est exténuante et sans merci. J'ai moi aussi mon lot de problèmes tout au long du parcours et ce sont ces mêmes problèmes qui me contraignent à décider de la route qui s'offre à moi. C'est une grande frustration de ne pouvoir suivre telle que prévu la route la plus au centre de l'Atlantique. Les situations problématiques se succèdent sans répit en commençant par une complication avec le système de la grand-voile, suivie d'une panne énergétique



Georges Leblanc a eu son lot de problèmes tout au long du parcours.

totale qui m'oblige à une vigilance constante. Par la suite, le bris du safran à la suite de la percussive d'un objet inconnu et ce, en pleine nuit...

Une escale technique à Cabo Villano sur la côte espagnole m'occasionne un retard important et la marée noire qui déferle sur mon voilier m'oblige à un nettoyage avec la brosse à plancher qui s'échelonne sur près de cinq jours — parallèlement à la course que je mène toujours. Voilà plein de raisons qui auraient pu me décider à annoncer l'abandon du voilier *Ciment St-Laurent Océan*.

Je suis malgré tout bien déterminé à terminer cette course jusqu'à Pointe-à-Pitre tel que prévu initialement, car j'ai toujours proclamé haut et fort que terminer la course serait déjà une grande victoire personnelle. De plus, je dois franchir cette ligne pour tous ceux que je représente et qui ont cru à la réalisation de ce grand projet, je pense ici à mon partenaire Ciment St-Laurent, à mes fournisseurs techniques et à mes supporters.

Après analyse, il est évident que j'ai accumulé un retard considérable dans ma classe IMOCA, qu'il sera difficile voire pratiquement impossible de rejoindre le peloton, mais peu importe. Les objectifs doivent se réaliser d'autant plus que j'ai la certitude de pouvoir franchir la ligne d'arrivée

dans les délais prescrits et d'être ainsi dans le classement. C'est de cette façon que l'aventure se vit et devient un nouveau défi à cause de difficultés nouvelles, notamment l'anticyclone des Açores qui ralentit ma progression en me privant du vent essentiel pour avancer et en me suivant à la trace jusque dans la zone des alizés, qui génèrent habituellement des vents portants jusqu'aux Antilles mais qui en cette saison ne soufflent qu'à 10 nœuds. C'est à présent le vent faible qui retarde mon arrivée. En même temps, ce qui menace constamment la voilure, ce sont ces grains nocturnes qui en quelques secondes amplifient soudainement le vent pour le faire grimper parfois jusqu'à 35 nœuds, ce qui a pour conséquence de me priver de mes périodes de sommeil réparateur car je suis le plus souvent en état d'alerte.

Ayant toujours à l'idée le but à atteindre, je termine enfin cette course après un peu plus de 24 jours de navigation en solitaire. J'éprouve la satisfaction du devoir accompli. J'ai la certitude que j'ai réalisé une grande épreuve sportive. La récompense à la ligne d'arrivée est l'accueil à la marina Bas-du-Fort, où m'attend une foule importante de Canadiens et de Guadeloupéens. Cela fait chaud au cœur.

Le «Ciment St-Laurent Océan» a terminé mardi la Route du rhum, prenant le 12^e rang des monocoques de 60 pieds.

l'Université Laval

AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN



L'ÉVEILLEUR D'ESPRITS

Le philosophe Thomas De Koninck reçoit le Prix d'excellence en enseignement

«Un personnage remarquable.» C'est en ces termes que Luc Langlois, doyen de la Faculté de philosophie, décrit son collègue Thomas De Koninck, lauréat cette année du Prix d'excellence en enseignement de l'Université Laval, une récompense institutionnelle dotée d'une bourse de 10 000 \$. Selon lui, Thomas De Koninck est un être entièrement dévoué à l'exercice de son métier. À preuve le nombre impressionnant de mémoires et de thèses qu'il a dirigés. Il est aussi un enseignant qui aime et qui respecte profondément ses étudiants, comme en fait foi sa très grande disponibilité en dehors des cours. Son trait dominant reste cependant cette capacité d'éveiller l'esprit de ses étudiants et d'engager ces derniers dans une

démarche de recherche autonome et libre. «Il donne le goût d'apprendre et de faire de la philosophie, explique Luc Langlois. Ses cours sont très fréquentés à cause de cela.» L'étudiante au doctorat en philosophie Micheline Boucher abonde dans le même sens. «Monsieur De Koninck, en excellent maître, a compris que la méthode socratique, faite d'interrogations et d'écoute, était la voie royale de l'enseignement, souligne-t-elle. Indémodable parce que la démarche se dessine et s'articule selon le cheminement de l'étudiant lui-même.»

Le défi de l'étincelle

Pour l'authentique pédagogie qu'est Thomas De Koninck, le premier défi de l'enseignement consiste à faire naître l'enthousiasme chez l'étudiant. Ce but peut être atteint en provoquant le besoin d'apprendre, en éveillant la passion de connaître et en suscitant la joie de la découverte. Il faut aussi faire en sorte que l'étudiant se mette en marche de lui-même. «Mais, ajoute le lauréat, allumer l'étincelle est un défi.» Selon lui, il faut être soi-même enthousiaste si l'on veut susciter la même chose chez l'autre, car «la passion, ça se communique». Pour Thomas De Koninck, la salle de classe est un lieu où quelque chose prend corps. «La classe, précise-t-il, se met à exister, comme une personne. Et une forme de vie autre, celle de l'esprit, apparaît.» Selon lui, une espèce de dialogue s'installe qui peut conduire loin. «Je considère que j'apprends beaucoup de mes étudiants, dit-il. Ce fut le cas toute ma vie.»



Photo Marc Robitaille

Thomas De Koninck: «J'ai toujours beaucoup appris de mes étudiants.»

Un auteur remarqué

Ancien boursier Rhodes, enseignant modèle et innovateur sur le plan de la pédagogie, éducateur rigoureux à l'esprit ouvert, grand lecteur doté d'une forte capacité de synthèse, Thomas De Koninck représente une source d'inspiration pour ses pairs. Il est également auteur, notamment de *De la dignité humaine* et de *La nouvelle ignorance et le problème de la culture*. En 1996, le premier essai lui méritait le Prix La Bruyère de Laval au rang d'officier de l'Ordre des palmes académiques «pour services rendus à la culture française». «Dans mon enseignement, indique-t-il, j'insiste beaucoup sur la pensée contemporaine et sur les problèmes qui se posent aujourd'hui. À notre époque, la culture est de plus en plus plurielle. Et l'on se cherche des valeurs communes. Pour moi, la dignité humaine est la valeur par excellence.»

Selon Thomas De Koninck, la philosophie a pour mission d'éveiller les gens aux questions brûlantes comme celle du sens de la vie. Ces questions, les penseurs grecs de l'Antiquité les ont explorées à fond. Ce qui explique sans doute pourquoi ces derniers, en particulier Socrate, occupent une place de choix dans la vaste culture philosophique du lauréat. «Une fraîcheur, une lumière extraordinaire nous sont venues des Grecs, souligne-t-il. Socrate fut un maître dans l'art du dialogue et de l'écoute. Il incarne la philosophie et l'enseignant parce que c'est l'éveilleur par excellence.»

YVON LAROSE

DEC+BAC EN BIOLOGIE

L'Université et le Cégep de Lévis-Lauzon unissent leurs forces

Le vice-recteur exécutif et vice-recteur aux affaires académiques et étudiantes de l'Université Laval, Claude Godbout, et la directrice générale du Cégep de Lévis-Lauzon, Nicole Lafleur, ont participé, le 4 décembre dernier, à la signature d'un protocole d'entente DEC+BAC en biologie. Depuis l'automne 2002, les étudiants peuvent compléter leur formation collégiale et universitaire de premier cycle, en cinq ans. À l'issue de trois années d'études collégiales, les étudiants obtiendront un DEC en chimie-biologie et, au terme de deux années supplémentaires à la Faculté des sciences et génie de l'Université Laval, ils obtiendront un baccalauréat en biologie.

Cet arrimage a été obtenu à la suite d'un important travail d'ajustements des cours et de reconnaissance des acquis. Ainsi, ce programme se distingue par une continuité dans la séquence des cours suivis et l'élimination des cours répétitifs. Dès cette année, les étudiants en techniques de chimie-biologie du Cégep de Lévis-Lauzon pourront suivre ce nouveau cheminement harmonisé, qui permet un gain de temps d'une année sur la totalité du programme habituel. Les étudiants de niveau collégial qui optent pour cette formule pourront se voir reconnaître jusqu'à 24 crédits universitaires.

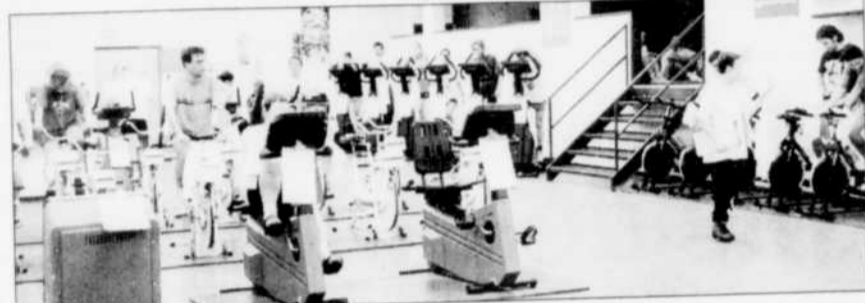


Photo Marc Robitaille

Du sport à 3 dollars par jour



La piscine du PEPS offre plus de 50 heures de bain libre par semaine aux membres et aux visiteurs.



La salle d'appareils cardiovasculaires est accessible du lundi au vendredi de 6 h 30 à 22 h 30 et les samedis et dimanches de 9 h à 20 h.

Durant la période des Fêtes, les sportifs pourront profiter de l'accès quotidien au PEPS pour seulement 3 \$ par personne. De ce montant, 1 \$ sera versé aux fonds Rouge et Or venant en aide aux clubs qui participent à des championnats canadiens.

Du 9 décembre au 12 janvier, plusieurs activités de participation libre seront accessibles grâce à cette promotion: bain, salles d'appareils cardiovasculaires et d'éirement, patinage, patinage artistique pour tous, hockey pour tous, et piste de jogging. Également, il est possible de réserver un terrain pour l'activité sportive de votre choix parmi les suivantes: badminton, basketball, hockey-cosom, squash, soccer, tennis, racquetball, volleyball et wallyball. Les réservations s'effectuent jusqu'à trois jours à l'avance, dès 8 h 30 le matin par téléphone (656-PEPS) ou dès 9 h sur place.

Bain

La piscine du PEPS offre plus de 50 heures de bain libre par semaine aux baigneurs. Une majorité de périodes est prévue pour les nageurs durant la semaine alors que sont installés plusieurs corridors de nage. Les nageurs débutants comme les plus habitués y trouvent leur compte. Par ailleurs, des périodes de bain familial ont lieu principalement les samedis et dimanches. La piscine est alors transformée en parc aquatique avec jeux, glissades, radeaux, etc. De quoi ravir les enfants et leurs parents! La piscine du PEPS offre

également plusieurs cours dirigés pour les adultes tels que des cours d'aquaforme, de kayak, de plongée et de plongeon. Il y a aussi toute une gamme de cours en natation allant de l'apprentissage à l'entraînement (maître-nageurs) ainsi qu'à la formation aquatique. Pour les plus jeunes, le PEPS offre une diversité de cours par son Programme Jeunesse. À partir de deux ans jusqu'à l'âge de 14 ans, la programmation présente des cours en piscine (aquabambins, aquaventure et natation).

Salles d'appareils cardiovasculaires

Ouverte de 6 h 30 à 22 h 30 en semaine et de 9 h à 20 h les samedis et dimanches, la salle d'appareils cardiovasculaires est accessible autant aux étudiants qu'au grand public. Adjacente à la salle d'entraînement musculaire du PEPS, la salle d'appareils cardiovasculaires offre de nombreuses possibilités d'exercices. On y retrouve plus de 65 stations cardiovasculaires: tapis roulants, escalateurs, Life cycles, vélos Schwinn et vélos Monark. En devenant membre du PEPS, il est possible de vous inscrire gratuitement à une période d'initiation durant laquelle un programme personnalisé d'entraînement (musculaire et cardiovasculaire) vous sera donné. Les programmes sont révisés gratuitement aux cinq semaines.

Piste de jogging

La piste de jogging intérieure du stade couvert accueille chaque année des centaines de coureurs. D'une longueur de 200 mètres, la piste intérieure est accessible du



La réservation d'un terrain pour seulement 3 \$ par personne et par période de jeu fait aussi partie de la promotion du PEPS.

lundi au dimanche de 7 h à 23 h 30. Veuillez noter que certains événements ou activités peuvent être susceptibles de restreindre l'espace disponible sur la piste ou encore la rendre inaccessible.

Patinage et hockey

Jusqu'au 22 décembre, les deux grandes patinoires du PEPS sont accessibles aux visiteurs pour le patinage libre. Les lundis, mercredis et vendredis, des périodes de glace sont offertes de 12 h 15 à 13 h 05. En soirée, les patineurs pourront également profiter du patinage libre les mardis et jeudis de 17 h 15 à 18 h 05 et les samedis et dimanches de 20 h à 21 h 20. Également, jusqu'au 20 décembre, il est possible de participer au hockey pour tous le lundi de 16 h 30 à 17 h 50, le mercredi de 15 h à 16 h 20, le jeudi de 12 h à 13 h 20 et le vendredi de 16 h 45 à 18 h 05. Ces périodes de jeu permettent aux participants de former les équipes sur place, selon le nombre de joueurs présents. Quant au patinage artistique, la patinoire A offre des périodes les lundis, mercredis et vendredis de 12 h à 13 h 20.

VALÉRIE LAPOINTE

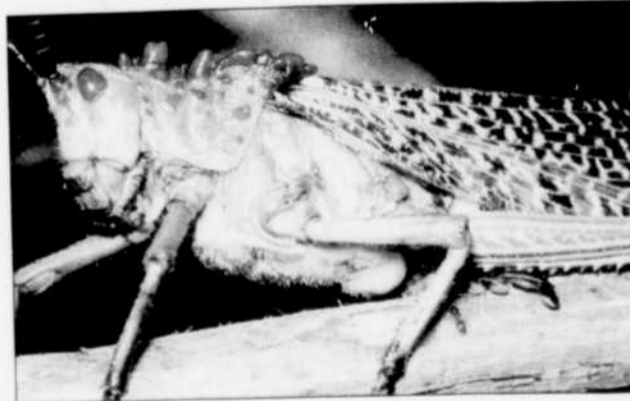
Criquets fiévreux et champignons magiques

L'étudiant-chercheur Robert Ouedraogo et le professeur Jacques Brodeur du Département de phytiologie auraient découvert pourquoi certains souches de champignons utilisés pour lutter contre les insectes nuisibles donnent des résultats spectaculaires en laboratoire, mais font «patate» dans les champs.

Les deux chercheurs ont observé que des criquets infectés par ces champignons montraient un accès de fièvre comportementale. «Lorsque les spores du champignon prolifèrent dans un criquet infecté, celui-ci modifie son comportement, explique Jacques Brodeur. Il cesse de s'alimenter et il se réfugie dans des habitats caractérisés par des températures élevées où il se laisse doré au soleil. Ce comportement entraîne une élévation de sa température corporelle et, c'est là la beauté du phénomène, cette fièvre comportementale contribue à stopper le développement des champignons.» Contrairement aux animaux à sang chaud, les insectes ne peuvent élever leur température corporelle de façon physiologique. «Ils le font donc en modifiant leur comportement, explique le professeur Brodeur. Ils sélectionnent des microhabitats chauds, ils accolent leur corps aux surfaces brûlantes ou bien ils se mettent à trembler.» Les tests menés au Burkina Faso montrent que, pendant la phase de multiplication du champignon, la souche étudiée par les chercheurs est détruite à une température de 48 degrés Celsius. «Grâce à la fièvre comportementale, les criquets peuvent atteindre une température de 52 degrés Celsius, signale Jacques Brodeur. Ceci explique pourquoi ces champignons causent 85 % de mortalité en laboratoire, alors qu'ils sont presque totalement inefficaces en nature.»

Douche froide

De plus, les travaux de Robert Ouedraogo ont mis en évidence et il s'agit là d'une première chez les arthropodes - qu'il y a synthèse de nouvelles protéines chez les criquets infectés qui adoptent un comportement fébrile. «Ces protéines sont impliquées dans la défense immunitaire de l'insecte», précise Jacques Brodeur.



Comme tous les insectes, le criquet ne peut élever sa température corporelle de façon physiologique. Il le fait donc en modifiant son comportement.

Selon le chercheur, ces découvertes risquent d'avoir une incidence sur les méthodes de lutte biologique employées contre les criquets et les sauterelles, aussi bien en Afrique sahélienne que dans les Prairies canadiennes.

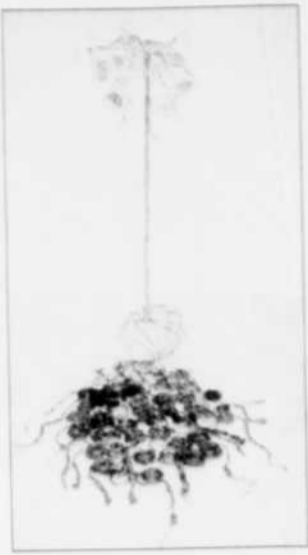
Même si la fièvre comportementale jette une douche froide sur les partisans des biopesticides, elle ne signe pas l'arrêt de mort des champignons entomopathogènes. «Chez les criquets, s'il n'y a pas de fièvre comportementale dans les 36 heures qui suivent l'infection, le champignon prolifère et l'insecte meurt. Il faut donc avoir recours aux champignons lorsque les prévisions météorologiques annoncent des conditions qui ne permettront pas aux insectes d'avoir recours à la fièvre comportementale. L'autre solution consiste à sélectionner des souches de champignons capables de résister à des températures élevées.»

JEAN HAMANN

campus express

EXPO EN TROIS TEMPS

Deux jeunes diplômées en arts plastiques, Amélie Belzile et Valérie Beaulieu, présentent «Le jour, nous et la nuit», une exposition en trois temps qui aura lieu du 9 au 20 décembre, à la Salle d'exposition du pavillon Alphonse-Desjardins. Cet événement vous fera découvrir une vingtaine d'œuvres picturales d'Amélie Belzile où le jour et la nuit exposent leurs couleurs, leurs différences et leurs appartenances aux symboles. Le jour se révèle, s'imprime, dans un premier geste sur fond blanc. Un geste instinctif, qui ouvre sur un univers subjectif. La nuit, elle se présente avec toute sa matière, accumulation de couleur dans un espace sans fond. D'autre part, Valérie Beaulieu propose une douzaine de sculptures qui habitent cet espace de contrastes. Côté jour, les formes organiques issues du recyclage industriel se transforment et prennent vie dans des reflets cuivrés. Côté nuit, les assemblages de bois éclaté oscillent entre la déconstruction de la matière et la perception du geste de création. Jonction entre le jour et la nuit, la peinture et la sculpture se partagent l'espace de cet univers de couleurs et de matière. Alliant la symbolique et l'organique, ce duo d'artistes a créé un concept d'exposition où le jour et la nuit se définissent par leurs contrastes et leurs limites. La Salle d'exposition du pavillon Alphonse Desjardins est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. Le vernissage aura lieu le vendredi 13 décembre à 17 h.



Sculpture de Valérie Beaulieu

COURS DE LANGUES À LA SESSION D'HIVER

À la session d'hiver 2003, l'École des langues vivantes et le Département de langues, linguistique et traduction de la Faculté des lettres offriront plus de 60 cours de langues modernes, du niveau débutant au niveau avancé. Vous pourrez y suivre des cours d'allemand, d'anglais, d'arabe, de chinois, d'espagnol, d'italien, de japonais, de portugais, de russe, de français langue étrangère ou seconde et de français langue maternelle (perfectionnement). En ce qui concerne l'allemand, l'anglais, l'espagnol et le français langue étrangère (FLE), les tests de classement sont obligatoires. Voir l'horaire complet des tests sur le site Internet de l'ELAV (www.elv.ulaval.ca) sous la rubrique «Centre d'évaluation». Par ailleurs, si la Chine vous intéresse, l'École des langues vivantes offre aussi un cours de culture générale sur la civilisation et la culture chinoises. Ce cours est présenté sous forme de modules (13) et est donné, en français, par une équipe multidisciplinaire. Renseignements: 656-2321.

RETROUVAILLES 2003



L'Association des diplômés de l'Université Laval s'active déjà à la planification des Retrouvailles de l'automne 2003 et recherche présentement des personnes diplômées intéressées à s'impliquer dans l'organisation des retrouvailles de leur promotion. Les Retrouvailles 2003 concernent les promotions 1998, 1993, 1988, 1983, 1978, 1973, 1968, 1963, 1958 et 1953. Contacter Charles Garon, coordonnateur des retrouvailles, au (418) 656-3242 (charles.garon@adul.ulaval.ca). Les Retrouvailles 2003 se tiendront le samedi 25 octobre 2003.

MÉLANIE BOUCHARD, ATHLÈTE DE LA SEMAINE

Mélanie Bouchard, une recrue du Club de natation Rouge et Or, a été nommée athlète féminine de la semaine de la Fédération québécoise du sport étudiant le 25 novembre dernier. Bouchard, étudiante en enseignement secondaire, a récolté quatre médailles d'or à la quatrième Coupe universitaire de natation présentée à l'Université McGill le 23 novembre. Elle a terminé première au 50 mètres dos en 0:29.99, première au 100 mètres en 1:02.50, première au 200 mètres quatre nages en 2:16.70 et première en 8:25 avec l'équipe de 4 X 200 mètres libre. Elle a ainsi atteint les standards canadiens du Sport interuniversitaire canadien dans toutes ces épreuves.



Mélanie Bouchard

LES VOIX DU JAZZ

Les ensembles de jazz vocal de la Faculté de musique ainsi que les élèves inscrits en chant jazz présentent leur spectacle le mardi 10 décembre à 20 h, au Théâtre de la Cité universitaire. Admission générale: 6\$. On peut se procurer les billets au secrétariat de la Faculté de musique, bureau 3312 du pavillon Louis-Jacques-Casault, pendant les heures normales d'ouverture. Des billets seront également en vente le soir du spectacle au Théâtre de la Cité universitaire. Les personnes présentes pourront entendre entre autres, Claudine Beaudoin, Stéphanie Boutet, Sophie Denis, Marie-Lyne Néron, Vicky Turcotte et Annie Poulin.



Annie Poulin

CONCERT DE NOËL

En cette année de Grandes Fêtes de la première université francophone d'Amérique du Nord, le Chœur de l'Université Laval présente fièrement son Concert de Noël. Cette année encore, le Chœur offre un concert de grande qualité en interprétant la *Messe de Minuit pour Noël* du compositeur baroque français Marc-Antoine Charpentier, le *Te Deum* de Joseph Haydn de même que des noëls traditionnels, parmi lesquels figurent les classiques *Sainte Nuit* et *Minuit Chrétien*. L'équipe musicale du concert se compose de l'organiste Marc D'Anjou, qui sera au clavier pour la Messe, d'une flûtiste et d'un hautboïste, sous la direction musicale et artistique de Guy Lavigne. C'est donc avec enthousiasme que la centaine de choristes du Chœur de l'Université Laval invite la population de la grande région de Québec à venir célébrer la fête de Noël le samedi 7 décembre à 20 h, à l'église des Saints-Martyrs-Canadiens de Québec, au coin des rues Père Marquette et des Braves. Les billets sont en prévente au coût de 15 \$ au Bureau des activités socioculturelles de l'Université Laval local 2344, pavillon Alphonse-Desjardins, par téléphone, au 656-2131, poste 8668 et sur le réseau Billetech, au coût de 17 \$ (plus frais). À l'entrée, le soir du spectacle, il en coûtera 20 \$ pour assister au concert.



Aujourd'hui Québec, demain le monde.

Le contenu de ces pages est produit et édité par le Service des communications de l'Université Laval. Visitez Alérion, le site Web de l'Université Laval, à l'adresse suivante: <http://www.ulaval.ca>

L'ENTREPRENEUR ET DAME NATURE

Nancy Demers se penche sur les impacts de la certification ISO 14 000

Le 19 novembre, au terme de sa conférence publique au pavillon Alphonse-Desjardins, André Boisclair, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, a remis à Nancy Demers, étudiante à la maîtrise en économie de l'environnement, la bourse de maîtrise GREEN/Environnement Québec, d'un montant de 18 000 \$. Le GREEN est le Groupe de recherche en économie de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles de l'Université Laval. «Sans dire que je suis écologiste, je suis quand même sensibilisée aux questions environnementales, explique Nancy Demers. Il me semble que depuis que je suis haute comme trois pommes que l'on nous dit qu'il ne faut pas polluer et qu'il est important de recycler. Et l'actualité soulève régulièrement des débats publics dans ce domaine.»



Nancy Demers: «Des entreprises donnent l'impression qu'elles ne se certifient pas s'il n'y avait pas un intérêt économique pour elles à le faire.»

Une norme universelle

Mis en marche il y a quelques mois, le projet de mémoire de Nancy Demers porte sur l'impact environnemental et économique de la certification ISO 14000 au Canada. Cette norme a vu le jour en 1996. Comme la norme ISO 9000 lancée

quelques années plus tôt, ce système de gestion, qui comporte de nombreuses règles, peut être appliqué dans tous les types d'entreprises, et ce, partout au

monde. Si ISO 9000 vise à assurer une qualité égale aux produits, ISO 14000 a pour objectif d'aider l'entreprise à respecter les règles qu'elle s'est données afin que ses activités soient moins dommageables pour l'environnement.

Se certifier par intérêt

Selon Nancy Demers, il faut garder à l'esprit que les entreprises qui adoptent ISO 14000 n'ont pas toutes l'environnement comme priorité. «On a l'impression, dit-elle, que si les entreprises prennent des initiatives pour améliorer leur performance sur le plan environnemental, c'est qu'il y a un intérêt pour elles à le faire, qu'elles s'attendent à certains bénéfices économiques, sinon elles ne se certifient pas. Ainsi, dans le cas d'ISO 9000, des entreprises certifiées exigent de leurs fournisseurs qu'ils se certifient à leur tour.»

Au Canada, plus de 700 entreprises sont certifiées ISO 14000. Au Québec, elles sont environ 150. Selon Nancy Demers, il existe très peu d'études portant sur les motivations des entreprises qui se lancent dans cette aventure, et sur les résultats obtenus. «Mon mémoire, souligne-t-elle, vise à clarifier tout ça.»

YVON LAROSE

PLEIN LE DOS!

La générosité de la CSST affecte la nature des blessures rapportées par les travailleurs de la construction

La générosité du programme d'indemnisation de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) aurait une influence sur le type de blessures qui frappent les travailleurs de la construction ainsi que sur la période de l'année où elles surviennent. En effet, les maux difficiles à diagnostiquer - notamment les maux de dos et de la colonne ainsi que les bursites - connaissent une recrudescence lorsque les indemnités versées par la CSST augmentent et lorsque les prestations d'assurance-chômage diminuent. De plus, ce type de blessures survient surtout au trimestre d'hiver, à la veille de la saison morte dans le monde de la construction. Les chercheurs Denis Bolduc, Bernard Fortin et France Labrecque, du Département d'économie, et leur collègue Paul Lanoie, de l'Université de Montréal, rapportent ces observations troublantes dans le dernier numéro de la revue scientifique *Journal of Human Resources*.

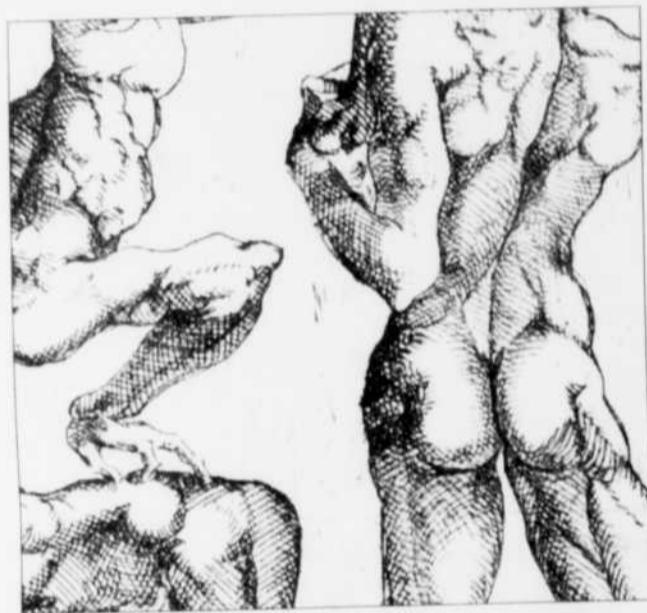
Les données utilisées par les chercheurs proviennent de la Commission de la construction du Québec et de la CSST et elles couvrent près de 10 000 travailleurs de la construction, pour la période allant de 1977 à 1986. Les chercheurs ont profité de changements importants apportés alors au régime d'indemnisation des accidentés du travail et à l'assurance-chômage pour étudier l'impact de ces modifications sur la nature des réclamations adressées à la CSST. Pendant cette période, les indemnités (non imposables) versées par la CSST sont passées de 75 % du salaire brut à 90 % du revenu net, alors que les prestations (imposables) d'assurance-chômage diminuaient de 66 % à 60 % du revenu brut.

Aléa moral

L'analyse des chercheurs montre que pour chaque hausse de 10 % des indemnités versées par la CSST s'ensuit une augmentation de l'ordre de 4 points de pourcentage (par exemple, de 46 % à 50 %) des réclamations concernant des maux difficiles à diagnostiquer. Dès qu'il y a assurance, il y a possibilité d'efforts de prévention ou encore parce qu'ils font des réclamations qui sont à leur avantage, explique le chercheur associé au Centre interuniversitaire sur les politiques économiques et l'emploi.

Dans une étude antérieure portant sur le même groupe de travailleurs, l'équipe du Département d'économie avait démontré que le programme de la CSST semblait être utilisé comme substitut à l'assurance-chômage par une partie des travailleurs de la construction. Les résultats de la présente étude confirment l'hypothèse de la substitution, affirme Bernard Fortin. La générosité de la CSST affecte donc l'incidence et la durée des réclamations, de même que la nature des blessures rapportées. Pour corriger la situation, le chercheur suggère différentes avenues, notamment de rendre impossibles les indemnités de la CSST, de réduire les taux d'indemnisation accordés dans les cas de maux à diagnostic difficile et de ne pas laisser à un médecin choisi par le travailleur la responsabilité de juger de la validité d'une réclamation. «Nous ne disons pas que le système est trop généreux, conclut-il, mais simplement qu'il ouvre la porte aux problèmes d'aléa moral. C'est à la CSST de déterminer quelle est la meilleure façon de régler ces problèmes.»

JEAN HAMANN



Les maux de dos constituent présentement 30 % des coûts de la CSST.

MUSIQUE

Altitude maximale

Cinq ans après avoir gardé un silence discographique que l'on aurait souhaité plus bref, l'altiste Chantal Masson-Bourque, professeure à la Faculté de musique de l'Université Laval, et la pianiste Mariko Sato, ex-chargée de cours à la Faculté, qui enseigne aujourd'hui au Cégep de Joliette, réapparaissent avec «Altitude maximale», lancé dimanche dernier à la salle Henri-Gagnon.

Cet album aux confidences chambristes s'ouvre sur la partition qui a prêté son nom et au titre du disque et à celui de la toile cosmique (signée Antoine Dumas) qui illustre son livre: *Altitude maximale*, op. 44 d'Alain Gagnon (né en 1938). On nous offre ensuite la *Sonate pour alto et piano* d'André Prévost (1934-2001), une composition extrémiste aux exigences techniques intimidantes qui s'étale intensément, à travers les divers contrastes climatiques de ses deux mouvements (très lent / très rapide) pressés ou opprésés par l'horloge.

La compositrice Eleanor Cory (née en 1943) se livre, quant à elle, à quelques *Interviews* charmantes, au cours desquelles les deux interlocutrices échangent au monologue sur la trame discursive du hautement médiatique contrepoint... de presse. C'est à une escapade sous les tropiques que nous invite, par ailleurs, l'architecte et pianiste George Leahy (né en 1955) avec *La Reine africaine*.

Les dernières pages nous révèlent une autre facette du talent indéniable de Jeanne Landry (née en 1922), ex-professeure à la Faculté de musique. Son *Quatuor pour cordes et piano* nous éloigne à coup sûr de la fébrilité de la société actuelle.

Soulignons que le disque «Altitude maximale», paru chez la Société nouvelle d'enregistrement (SNE-662-CD), a pu être réalisé grâce à une subvention du programme Soutien à la création en milieu universitaire de l'Université Laval. On peut se le procurer (au prix de 15 \$) au secrétariat de la Faculté de musique, situé au 3312, pavillon Louis-Jacques-Casault, et chez les bons disquaires.

GABRIEL CÔTÉ



Chantal Masson-Bourque et Mariko Sato: l'archet et le clavier portés par les mouvements de l'âme.



Clopin-clopant, le ski se relève

L'industrie tire son épingle du jeu dans un contexte difficile

CARL TARDIF
CTardif@lesoleil.com

■ Des stations comme Valcartier, Saint-Castin et Grande-Coulée ont fermé, Stoneham a déjà déclaré faillite, Sainte-Anne en est à son deuxième propriétaire en peu de temps, Petite-Rivière espère enfin miser sur l'investisseur idéal; à première vue, on pourrait croire que le monde du ski se porte mal dans la région de Québec. Pourtant, il y a eu tout près de 1,5 million de jours-ski dans les différentes stations de Québec, Charlevoix et Chaudière-Appalaches la saison dernière, qui tirent leur épingle du jeu dans une industrie qui remonte la pente tout en restant fragile.

En 2001-2002, la fréquentation des stations de la grande région de la capitale représentait 20,6 % des jours-ski au Québec, soit le deuxième plus haut total de la province, et ce, malgré l'absence d'une locomotive de l'envergure de Tremblant, qui permet à la zone des Laurentides d'occuper le premier rang avec 34 %. Des chiffres qui varient peu depuis une dizaine d'années.

« La seule façon de survivre, c'est en formant des alliances pour faire face aux grands joueurs de l'industrie. Le ski n'est pas différent de la société, où les fusions sont nombreuses et les conglomerats imposants. Tout seul, il est impossible de se payer une publicité à répétition de 30 000 \$ dans une revue spécialisée. On le ferait une fois, alors qu'il est nécessaire de passer notre message souvent pour capter l'attention. À trois, ça devient possible », souligne Guy Desrosiers, vice-président et directeur général de l'Est pour Resorts of the Canadian Rockies, le groupe de Calgary qui possède Mont-Sainte-Anne et Stoneham.

Chaque station régionale a trouvé son créneau, tout en jouant sur le double front du bassin régional de skieurs et de la clientèle extérieure. Ainsi, Le Relais a opté pour la famille et le développement; Stoneham est réputée pour son parc à neige (demi-lune, rampes, sauts, pyramides) et un après-ski fort actif; Mont-Sainte-Anne possède un domaine skiable inégalé et varié; le Massif de Petite-Rivière-Saint-François captive par sa neige abondante et son dénivelé le plus le haut à l'est des Rocheuses (770 mé-

tres); le Massif du Sud abrite un secteur extrême fort intéressant et des sous-bois plus beaux qu'ailleurs; sans oublier les autres stations régionales. « Les gens de Québec sont choyés d'avoir une aussi grande sélection dans un rayon d'une heure de route. Plusieurs régions doivent être jalouses de notre proximité », estime René Godbout, directeur général du Massif du Sud, à Saint-Philémon.

Le ski restera toujours un bien de luxe, tributaire de l'économie. À une époque où le temps consacré aux loisirs est à la baisse et que la concurrence augmente avec les complexes de cinéma, Internet et les jeux vidéo, les stations s'estiment encore chanceuses de voir autant de personnes grimper sur les planches. L'Association des stations de ski du Québec (ASSQ) prétend qu'il y a 1,2 million d'adeptes au Québec, soit un peu moins de 20 % de la population. L'hiver dernier, on a compté un total de 5,5 millions de jours-ski dans la province, soit la moitié d'il y a 10 ans.

Les stations d'ici ont largement profité de l'émergence de la planche à neige, du ski libre (*free style*), du transfert quasi généralisé vers les skis paraboliques. « Ce furent les éléments moteurs de notre survie, ils ont donné un second souffle à notre industrie », reconnaît Louise Delage, directrice générale du Relais, dont l'école dirigée par Rémi Gravel est l'une des plus importantes pépinières de la province.

Au tournant de l'an 2000, les retombées économiques de l'industrie québécoise du ski s'élevaient à 410 millions \$ selon une étude réalisée par la



La fréquentation des centres de ski au Québec a diminué de moitié en 10 ans.

Chaire de tourisme de l'UQAM. Le chiffre d'affaires des stations avoisinait les 250 millions \$. Ce secteur emploie 32 000 personnes à temps plein ou occasionnel, dont 13 000 dans les stations.

« Ça va relativement bien au niveau de la fréquentation, mais ça n'empêche pas nos stations d'avoir tout juste la tête au-dessus de l'eau. La clientèle est au rendez-vous, mais personne ne souhaite qu'un bris majeur survienne dans les équipements », affirme Claude Pélouquin, le président-directeur général de l'ASSQ.

Au cours de la dernière décennie, les stations ont grugé une grande partie de leurs profits pour faire l'achat des

canons à neige, désormais indispensables. Plusieurs ont assumé les 15 % de la TPS/TVQ sur le prix du billet et viennent à peine de combler l'écart. Certains propriétaires ont investi pour se doter d'un chalet adéquat. Pour le reste... En 2002-2003, une seule station s'offre une nouvelle remontée mécanique, tandis que deux autres ont opté pour des appareils de seconde main acquis aux États-Unis. L'âge moyen d'une remontée aérienne est de 19 ans — 24 ans pour celles dites terrestres — et au Québec, 33 % des remontées aériennes ont plus de 22 ans.

L'ASSQ lance des cris d'alarme répétés depuis quelque temps. Ses mem-

bres ne tiennent pas à revivre l'époque des subventions comme dans les années 80, où un programme fédéral/provincial de 55 millions \$ a aidé des stations à vocation touristique comme Stoneham à se développer, mais elles réclament un traitement équitable et des tarifs concurrentiels de la part du gouvernement au chapitre des taxes foncières, des tarifs d'électricité et d'essence, comme les autres industries en bénéficient, comme les cultivateurs en profitent.

« On nous écoute, mais les solutions ne sont pas là. Depuis 1989, le gouvernement se tient loin de notre industrie. Si ça continue ainsi, certaines stations en région vont finir par lever les pattes. Écoutez, pendant que le citoyen paie son électricité cinq à six sous du kilowatt/heure et que les entreprises industrielles l'obtiennent à huit ou neuf cennes, nous, on la paie entre 12 et 15 sous. Même chose pour l'essence, puisque nos dameuses ne vont pas plus dans la rue que le rotoculteur d'un fermier. Lorsqu'une carrière n'est pas taxée pour un convoyeur, pourquoi nous impose-t-on des coûts sur nos remontées mécaniques, qui servent à la même chose, sauf qu'on grimpe des skieurs au sommet au lieu de pierres... », soutient le président, qui aurait pu ajouter que la facture d'électricité de Mont-Sainte-Anne était d'un million \$.

Pas étonnant, donc, qu'on cherche à rentabiliser les stations de toutes les façons. Elles se tournent vers les activités estivales pour trouver de nouvelles sources de revenus. Pensez au parcours d'aventure du Relais, à la tarification pour le vélo de montagne à Sainte-Anne, au golf à proximité de plusieurs centres, etc. Sans oublier le prix d'un billet de ski. À ce sujet, Claude Pélouquin ne trouve pas que son industrie exagère.

« Si votre référence est le billet d'une journée du samedi, oui, c'est cher à 47 \$ ou 49 \$, mais ça ne représente pas la réalité. Il y a moyen de pratiquer cette activité en économisant, en ciblant les bonnes occasions à rabais. Il reste aussi l'abonnement de saison, qui réduit considérablement les coûts, et qui surtout, qui vous oblige à sortir dehors. »



Le père Noël existe

Nouvelle Golf CL

à partir de

17 950 \$*

ou 259 \$ par mois**
0 \$ d'acompte

4 portes • Siège conducteur inclinable à hauteur réglable • Freins à disque ABS aux 4 roues • Banquette arrière rabattable et divisée 60/40 • 4 coussins gonflables • Garantie pare-chocs à pare-chocs de 4 ans ou 80 000 km



Remise de 750 \$ pour nouveaux diplômés collégiaux et universitaires. Certaines conditions s'appliquent.

*L'offre s'applique à une Golf CL 2003 de base, 5 vitesses, neuve. Transport, préparation, taxes, immatriculation et assurances en sus. Concessionnaire peut vendre à prix moindre.

**L'offre s'applique à une Golf CL 2003 de base, 5 vitesses, neuve, pour une location d'une durée de 48 mois. Aucun acompte ni dépôt de garantie requis. Transport inclus. La première mensualité de 259 \$ est requise à la transaction. Préparation, immatriculation, assurances, taxes et frais administratifs en sus. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus (jusqu'à 46 \$). Taxe d'accise de 100 \$ sur le véhicule offert en option. Frais de 0,12 \$ du km additionnel après 80 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance. Volkswagen Finance est une division de Credit VW Canada Inc. Offre valable pour un temps limité chez les concessionnaires Volkswagen du Québec seulement. Ne s'applique qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre.

Et comme la Golf est si précieuse, nous avons même brûlé 25 de ses composantes.

vw.com

Êtes-vous fait pour Volkswagen?



50 ANS
VOLKSWAGEN
CANADA